

CNRD

# Le rôle de la Résistance intérieure Libérer et refonder la France (1943-1945)

Edition de Paris

Mensuel malgré la Milice et la Gestapo

30 Juin-14 Juillet 1944 N° 34

# LE FRANC-TIREUR

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Organe du Mouvement de Libération Nationale

**Les Alliés sont en France  
Les Nazis chassés de Russie  
La Résistance harcèle l'ennemi  
La Délivrance est proche**

A l'attention de M. Roosevelt

**INSURGENTS d'Amérique  
INSURGÉS de France**

## ORDONNANCES

ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la libération.

Le Comité français de la libération nationale,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant constitution du Comité français de la libération nationale,

Vu l'ordonnance du 17 septembre 1943 portant constitution d'une assemblée consultative provisoire, modifiée par les ordonnances du 10 octobre et 6 décembre 1943;

Vu l'avis émis le 27 mars 1944 par l'assemblée consultative provisoire, conformément aux dispositions de l'article 20 de l'ordonnance du 17 septembre 1943;

### 2 - MESURES A APPLIQUER POUR LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1° Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle;

2° Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie nationale de tous ceux qui auront collaboré avec l'ennemi.

me  
3  
des  
prop  
sur l  
pend  
de to  
ses d  
leurs  
niales  
en pat

LES JOURS HEUREUX

L'ACTION IMMÉDIATE

ts des organisations de résistance, es et des partis ou tendances politiques du C.N.R. angouisse devant la destruction physique de l'ennemi par la suppression de son régime.

## COMBAT

DE LA RÉSISTANCE A LA RÉVOLUTION

MERCREDI 23 AOUT 1944

### TOUTE LA VILLE AUX BARRICADES

Au Quartier latin, rue de Seine, aux Batignolles à la Nation, Paris se bat depuis douze heures

LES ALLIÉS poursuivent l'investissement

LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE...



Dossier complémentaire proposé par la



fondation de la résistance

# Ouverture

Pour cette session 2023–2024 du Concours national de la Résistance et de la Déportation (2023–2024) qui a pour thème « Libérer et refonder la France (1943–1945) », la Fondation de la Résistance propose un dossier complémentaire, axé sur le rôle de la Résistance intérieure. Ce dossier est un complément à la brochure nationale, outil essentiel pour préparer le concours, coordonnée par la Fondation Charles de Gaulle et la Fondation de la France libre.

Structuré en trois parties, il propose un découpage chronologique et revient sur la préparation militaire et politique de la Libération, en montrant le rôle important joué par la Résistance intérieure dans cette libération et cette refondation de la France. L'objectif est aussi de donner des pistes pour ancrer la réflexion et le travail menés par les candidats et candidates dans les territoires, en multipliant les exemples locaux.

D'autres ressources seront proposées en ligne, accessibles depuis l'espace pédagogique CNRD du Musée de la Résistance en ligne. Comme tous les ans, la Fondation de la Résistance est mobilisée pour accompagner la mise en œuvre de ce concours essentiel.

**N.B. : les passages soulignés et en caractères marrons sont directement cliquables depuis la version numérique du document.**

Document de référence : consulter la [brochure nationale](#) coordonnée par la [Fondation Charles de Gaulle](#) et la [Fondation de la France libre](#)



La [page Eduscol](#) consacrée au CNRD : règlement, calendrier, lettre de cadrage,...

*N.B. : ce dossier n'ayant qu'une fonction complémentaire, toutes les illustrations incluses dans ce document sont des visuels sur lesquels la Fondation dispose des droits ou qui peuvent être utilisés sans en faire la demande, d'après nos recherches ; cette contrainte explique le peu de diversité dans la nature des documents. En cas d'erreur en matière de droits, n'hésitez pas à nous contacter pour la signaler.*

# Partie I – 1943–juin 1944 : préparer la libération dans l'attente d'un débarquement allié

## Les enjeux de l'unification de la Résistance intérieure derrière de Gaulle

D'abord divisée, la Résistance intérieure s'unifie progressivement et non sans difficulté, jusqu'à la date décisive du 27 mai 1943 qui marque la création du Conseil de la Résistance. Pour de Gaulle, ce processus est essentiel.

### Une Résistance diverse

Si les premiers actes de résistance sont le fait d'individus isolés en 1940, des groupes émergent progressivement, qui se structurent courant 1941. On distingue notamment les **mouvements**, davantage tournés vers l'action politique (par exemple la propagande via des **journaux clandestins**), des **réseaux**, liés à un donneur d'ordre extérieur (la France libre, le Royaume-Uni, les États-Unis) : réseaux de renseignements, réseaux d'évasion... Si tous luttent contre l'occupant, les orientations idéologiques, mais aussi les objectifs, diffèrent. Ces groupes sont créés par des individus qui, s'ils n'ont pas tous un passé militant, n'ont pas les mêmes convictions politiques : Libération (zone nord) est fondé par **Christian Pineau**, syndicaliste CGT pendant l'entre-deux-guerres ; le Mouvement de libération nationale (MLN) par **Henri Frenay**, militaire de carrière, plutôt conservateur.



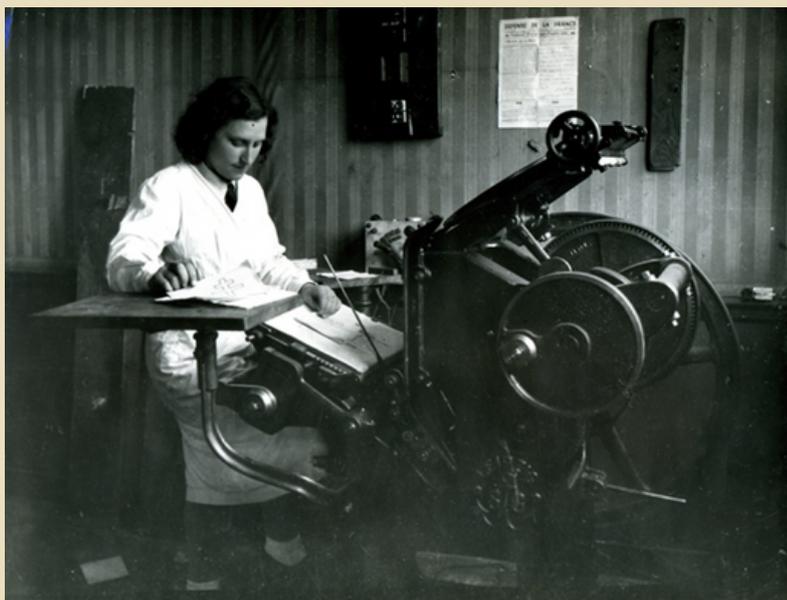
### Une du journal clandestin *Défense de la France*

Si le mouvement Défense de la France s'inscrit d'emblée dans la lutte contre l'occupant, il ne prend pas non plus partie pour l'Angleterre, alors seule à lutter contre l'Allemagne, ainsi que l'URSS (envahie en juin 1941).

*Défense de la France*, n°3, 20 novembre 1941 © Gallica-BNF, [en ligne](#)

Par ailleurs, certains inscrivent d'emblée leur lutte dans une double opposition, contre l'occupation allemande d'une part, contre le régime de Vichy d'autre part : c'est le cas d'**Emmanuel d'Astier de La Vigerie** en zone sud, qui crée Libération (zone sud). D'autres, s'ils sont opposés à la défaite et à l'armistice, ne sont pas défavorables au régime de Vichy : c'est le cas d'Henri Frenay, déjà cité. Dans le manifeste du MLN, il écrit : « Puisse le maréchal vivre assez longtemps pour assister au couronnement de notre œuvre ». Cependant, à mesure que le régime se radicalise, notamment à partir de 1942 (retour de Laval au pouvoir, premières rafles dont celle du Vél' d'Hiv', premières réquisitions de travailleurs, accentuation globale de la collaboration économique et policière), puis de **1943** (Service du travail obligatoire, STO ; création de la Milice...), beaucoup vont se détacher de Vichy (c'est le cas de Frenay à partir de 1942).

La position du Parti communiste est singulière. L'URSS a signé en août 1939 un pacte de non-agression avec l'Allemagne nazie, le Pacte germano-soviétique. Staline ordonne alors aux partis communistes d'Europe de ne pas attaquer trop frontalement les Allemands. Ainsi, le Parti communiste (PC) français, s'il bascule très vite dans la clandestinité en raison de son interdiction par le gouvernement Daladier en septembre 1939, dénonce la guerre « impérialiste », critique fortement le régime de Vichy mais minore ses attaques contre la force occupante. Cela n'empêche pas certains militants communistes de s'engager très tôt, mais à titre individuel, dans la Résistance. La constitution du Front national au printemps 1941 constitue une première inflexion, avant la bascule totale dans la lutte du PC contre l'occupant allemand à la suite de l'opération Barbarossa, qui marque l'invasion de l'URSS par l'Allemagne en juin 1941. Il fait dans le même temps le choix de la lutte armée (création des Francs-tireurs et partisans (FTP) notamment, au printemps 1942), choix qui l'isole d'abord.



**Une imprimerie clandestine du mouvement Défense de la France**

Le mouvement Défense de la France naît au sein du milieu étudiant en zone nord, autour d'un journal.

© Fondation de la Résistance

### Unifier la Résistance

Unifier la Résistance n'était donc pas une évidence du fait de cette diversité. Pourtant, des initiatives vers l'unification existent déjà à la base : ainsi, en novembre 1941, la création du mouvement Combat marque la fusion de Liberté de François de Menthon et du Mouvement de libération nationale d'Henri Frenay. Mais ces volontés d'union restent limitées à ce type d'initiative.

C'est dans ce contexte que Jean Moulin arrive à Londres à l'automne 1941. Avant de partir de France, l'ancien préfet a cherché à entrer en contact avec les chefs des mouvements, sans succès en zone nord. En zone sud, il rencontre Frenay et François de Menthon. Il rédige un rapport, qu'il remet au général de Gaulle lors de leur rencontre, le 25 octobre 1941. Si la France libre n'ignore pas l'existence de la Résistance intérieure, elle connaît encore mal les mouvements. Moulin en dresse un panorama, forcément lacunaire mais qui permet d'en saisir l'importance : de Gaulle comprend qu'il a tout à gagner au soutien de ceux et celles qui luttent sur le sol français. Il fait de Jean Moulin son délégué en zone sud, chargé d'y unifier la Résistance et d'en séparer les activités politiques et militaires. L'ancien préfet est parachuté en France en janvier 1942. La tâche n'est pas aisée, mais Jean Moulin, confronté aux volontés d'indépendance des principaux chefs de mouvements de zone sud, va user d'habileté et d'un art réel de la négociation, en jouant par ailleurs sur les moyens (notamment financiers) dont il dispose et dont manque la Résistance intérieure. Il s'efforce tout d'abord de développer une Délégation générale, chargée de renforcer les liens entre les deux Résistances. Dès l'automne 1942, une étape décisive est franchie avec la création d'une Armée secrète qui unifie les organisations militaires de zone sud. La responsabilité en est confiée au général Delestraint. Nouvelle victoire en janvier 1943 avec la création des Mouvements unis de Résistance (MUR), qui rassemblent les trois principaux mouvements de zone sud : Combat, Franc-Tireur, Libération-Sud. En un an, Jean Moulin a mené à bien sa première mission. Il rentre à Londres en février 1943 pour rendre compte de sa mission et recevoir de nouvelles instructions.

Jean Moulin y rencontre à nouveau le général de Gaulle, qui est alors dans une position difficile. Tenu à l'écart du **débarquement en Afrique du Nord** (territoire français) par les Alliés, il avait pu croire son moment venu. Mais **les Américains lui préfèrent** d'abord l'amiral Darlan, qui sera assassiné en décembre 1942, puis le **général Giraud**. Ils se méfient de l'homme du 18 juin, dont ils considèrent qu'il s'est autoproclamé chef des Français libres (ce qui est contraire à leur idée de la démocratie). Par ailleurs, Giraud est un général de rang supérieur. Ce dernier, auréolé du succès de sa récente évasion de la forteresse de Königstein, est donc nommé commandant en chef civil et militaire des territoires libérés. Mais de Gaulle a un atout : la précocité de son appel à la résistance, dès le 18 juin 1940, qui lui a d'ailleurs valu une condamnation à mort par contumace, quand son rival se coupe de la Résistance intérieure par le choix qu'il fait de maintenir la législation de Vichy dans les territoires libérés. Il s'est aussi engagé à restaurer la République et la démocratie à la Libération.



Plaque en hommage à la première réunion du Conseil national de la Résistance  
48, rue du Four, Paris © RB

L'unification de toute la Résistance intérieure et la reconnaissance claire par celle-ci de son autorité deviennent une priorité pour le général de Gaulle. Il charge alors Jean Moulin, nommé ministre du Comité national formé à Londres et unique représentant du général de Gaulle en France, de créer un **conseil de la Résistance** (il prendra la qualificatif de « national » en octobre 1943) dont il sera le président. Celui-ci doit regrouper non seulement les principaux mouvements, mais aussi les partis et les syndicats non compromis avec Vichy d'une part, et impliqués dans la Résistance d'autre part. Aux yeux des Alliés, les chefs de mouvements ne représentent pas grand-chose, et ce sont des inconnus. D'où la nécessité d'inclure des individus et des formations ayant plus de visibilité. Par ailleurs, il s'agit de former un conseil le plus représentatif possible. Muni de ces « **nouvelles instructions** », Jean Moulin revient en France le 20 mars 1943. Commence alors ce que son secrétaire, **Daniel Cordier**, qualifie de « bataille du Conseil national de la Résistance ». Les chefs de mouvements tiennent à leur indépendance, craignent de passer sous la coupe de Londres, s'opposent au retour des partis, dont ils considèrent qu'ils ont failli en 1940. Un acteur-clé de l'unification de la Résistance en zone nord, Pierre Brossolette, s'y oppose également. **Face aux difficultés**, Jean Moulin agit là encore avec habileté, combinant fermeté et persuasion. Il fait rappeler Brossolette à Londres, use de l'outil financier, s'appuie sur ceux qui sont plus favorables à son entreprise. Le Conseil de la Résistance se réunit pour la première fois le 27 mai 1943 avec les représentants de huit mouvements, de six partis politiques et de deux syndicats. C'est **un événement symbolique majeur**. Ses membres, après plusieurs heures de débats, votent une motion reconnaissant l'autorité du général de Gaulle. Une étape décisive est franchie pour la Résistance, unifiée. Le général de Gaulle se voit légitimé : la **création du Comité français de la libération nationale** (CFLN), le 3 juin 1943, codirigé par de Gaulle et Giraud, en témoigne. Giraud en sera progressivement évincé. Fin 1943, de Gaulle, qui a aussi créé en novembre une assemblée consultative, est seul à sa tête.



En mai 2023, la Fondation de la Résistance réalise sur sa façade une exposition à l'occasion des 80 ans de la réunion constitutive du CNR. À gauche, Jean Moulin lorsqu'il était préfet ; à droite les membres du CNR autour de la photo iconique de Jean Moulin, prise en février 1939.

© Fondation de la Résistance, mai 2023



## Zoom sur... Jean Moulin

Né en 1899, Jean Moulin a grandi dans un milieu républicain. Son père est un militant de gauche, antidreyfusard, conseiller général pour le Parti radical. Élève correct sans être excellent, le jeune Jean Moulin aime dessiner. Son père le fait entrer en 1917 à la préfecture de l'Hérault. Même si ce n'était pas un choix, il y réussit admirablement. Plus jeune sous-préfet de France à 26 ans (1925), puis plus jeune préfet de France en 1937 (il a 38 ans), il fait un passage en cabinet ministériel en 1936 lorsque le Front populaire est au pouvoir (auprès du ministre de l'Air, Pierre Cot). En 1940, il reste à son poste à Chartres et organise tant bien que mal l'accueil des réfugiés dans une ville désertée par la majeure partie de ses habitants. Lorsque les Allemands entrent dans la ville, il est toujours à son poste : arrêté pour avoir refusé de signer un texte accusant à tort des soldats issus des colonies françaises d'avoir massacré des civils, il tente de se suicider le 17 juin 1940. Sauvé in extremis, il reste préfet et ne quitte ses fonctions qu'une fois révoqué par Vichy en novembre 1940. Il parcourt alors la zone sud pour rencontrer les chefs des principaux mouvements de Résistance, muni de faux papiers au nom de Joseph Mercier. Il quitte la France le 9 septembre 1941, arrive à Lisbonne le 12 avant de passer en Angleterre. Le général de Gaulle lui confie une première mission, celle d'unifier la Résistance en zone sud (mission accomplie en un an, de janvier 1942 à janvier 1943), puis de créer un conseil de la Résistance : c'est chose faite le 27 mai 1943. Traqué par les forces de la répression, Jean Moulin est arrêté à Caluire-et-Cuire, près de Lyon, le 21 juin 1943, lors d'une réunion convoquée pour trouver un successeur au chef de l'Armée secrète, le général Delestraint, lui aussi interpellé quelques jours plus tôt. Il meurt des suites de la torture lors de son transfert en Allemagne, sans avoir parlé. Fait compagnon de la Libération quelques mois plus tôt par le général de Gaulle lors de son retour à Londres en janvier 1943, Jean Moulin est panthéonisé en 1964. Le discours d'André Malraux fait de lui une légende. Selon l'historien Laurent Douzou, il est en quelque sorte le « héros éponyme » de la Résistance.





## Zoom sur... réunir le CNR dans Paris occupé

La réunion constitutive du CNRR représente un "événement symbolique majeur" pour reprendre les mots de l'historienne Claire Andrieu. La Résistance en sort unifiée, et se place sous l'autorité du général de Gaulle.

Parce qu'elle a lieu en plein Paris occupé, et qu'elle regroupe les principaux chefs de la Résistance, elle a dû être entourée d'un grand nombre de précautions qui témoignent des impératifs de la clandestinité, rappelés, par exemple, par Daniel Cordier dans son livre *Alias Caracalla*. Pour prévenir les personnes conviées, la Résistance ne peut utiliser ni le courrier, ni le téléphone, surveillés. Le lieu de la réunion n'a pas été choisi au hasard : la salle, située au 48, rue du Four à Paris, est au premier étage. Assez grande pour réunir tous les participants, les murs en sont épais pour qu'une discussion puisse y être tenue sans être entendue même si – ce qui devait arriver – les voix s'élèvent. Une fenêtre ouverte sur une cour intérieure laisse une échappatoire. Aucun des participants n'a connaissance du lieu de la réunion : rendez-vous leur a été donné à quatre stations de métro différentes, où ils sont conduits par **Robert Chambeiron**, **Pierre Meunier** (chefs de la zone nord) ou Daniel Cordier (chef de la zone sud) sur le lieu de la réunion. Ce dernier reste posté pendant toute la durée de la réunion près d'une cabine téléphonique, pour avertir « le patron » (Jean Moulin) en cas de problème.



Plaque en hommage à la première réunion du Conseil national de la Résistance 48, rue du Four, Paris

© RB, 2024

C'est Jean Moulin qui ouvre la réunion du 27 mai, où sont représentés huit mouvements des deux zones (Libération-Sud, Franc-Tireur, Combat, l'OCM, Libération-Nord, Ceux de la Résistance, Ceux de la Libération et le Front national), six partis politiques allant de la gauche communiste à la droite républicaine (le PC, la SFIO, le Parti radical, le Parti démocrate populaire, l'Alliance démocratique et la Fédération républicaine) et deux syndicats (la CGT et la CFTC). Aucun membre des réseaux de renseignement et d'évasion, écartés car ils remplissent une fonction militaire ; ni des réseaux d'aide aux Juifs et Juives. Par ailleurs, tous les mouvements, dont certains importants, comme Défense de la France, ne sont pas représentés.

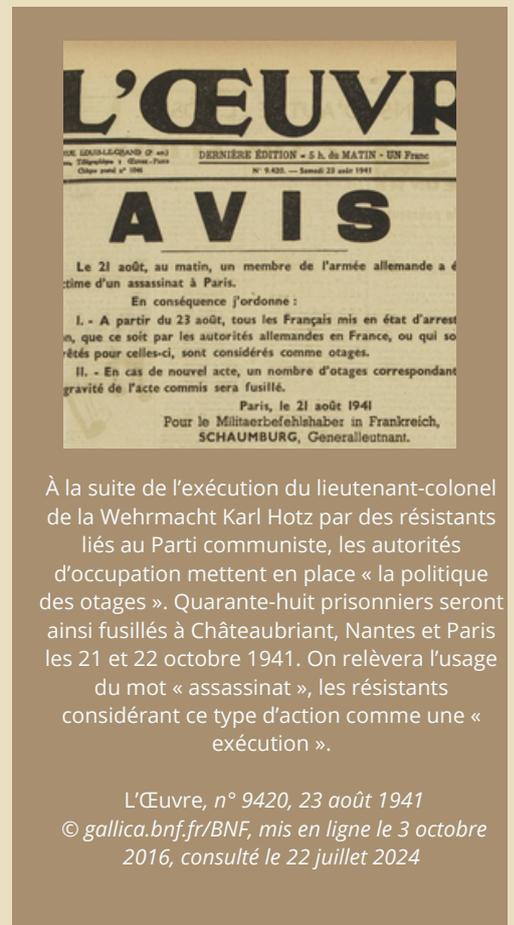
Jean Moulin rappelle les objectifs du général de Gaulle : faire la guerre, rendre la parole aux Français, rétablir les libertés républicaines, travailler avec les alliés à l'établissement d'une collaboration internationale, économique et spirituelle, dans un monde où la France aurait retrouvé son prestige. Il lit un **message du chef de la France libre** à l'ensemble des participants. Après des débats, tous votent une **motion reconnaissant l'autorité du général de Gaulle**. Jean Moulin a réussi sa mission, ce dont il informe le général de Gaulle par un **télégramme daté du 29 mai 1943**.

## Préparer la Libération sur le plan militaire

Si la lutte armée n'est pas la priorité, c'est parce que la libération paraît lointaine et que la Résistance intérieure manque de moyens. Mais à mesure que le contexte et la situation militaire évoluent, la Résistance s'engage (notamment à partir de 1943) dans la préparation militaire de la libération.

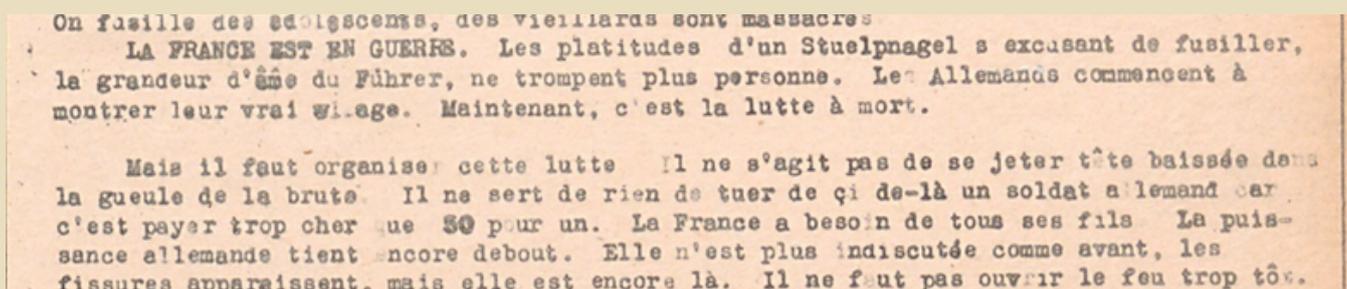
La lutte armée : une stratégie qui n'allait pas de soi sur le sol métropolitain

Les résistants de l'intérieur mettent du temps à intégrer la lutte armée dans leur stratégie. Quelques actions isolées de ce type ont lieu à l'été 1940 (sabotages, attentats), mais il s'agit plutôt d'une volonté de poursuivre la lutte après l'armistice que d'une action structurée issue d'une stratégie réfléchie. La lutte armée n'a en effet pas découlé automatiquement de l'engagement contre les Allemands. Dans un pays traumatisé par la défaite, la libération paraît alors lointaine : l'armée française est réduite à peu de chose par les accords d'armistice, beaucoup d'hommes sont prisonniers, l'Allemagne victorieuse sur tous les fronts occupe une grande partie du territoire, on ne dispose pas d'armes.



Le Parti communiste est le premier à basculer dans la lutte armée, dès 1941. La constitution du Front national au printemps 1941 marque une première inflexion dans sa stratégie, qui devient plus clairement celle d'une lutte contre l'occupant. C'est cependant l'été 1941, lorsque Hitler attaque l'URSS, mettant ainsi fin au Pacte germano-soviétique (opération Barbarossa), qui marque un vrai tournant. Le 21 août 1941, l'aspirant Moser est exécuté à la station Barbès par Pierre Georges, le futur colonel Fabien : c'est la première attaque de ce type. Ces premières actions ne débouchent cependant pas tout de suite sur une lutte armée organisée et réfléchie : celle-ci prend forme à partir du printemps 1942. Les Francs-tireurs et partisans (FTP) et les Francs-tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) sont l'instrument d'une véritable guérilla urbaine. La presse clandestine communiste, dont L'Humanité, défend cette stratégie dont la finalité est d'abord plus politique que militaire : il s'agit de rallier la population et de s'imposer comme un acteur majeur de la Résistance, et donc de peser dans l'après-guerre.

Cette stratégie n'a pas été aussi rapidement pensée chez les autres mouvements, et elle ne fait pas l'unanimité. Des groupes paramilitaires sont bien créés par certains mouvements de zone sud, mais en vue du débarquement et non pour une action immédiate. Combat crée ainsi des groupes francs en janvier 1942, qui attaquent des objectifs symboliques de la collaboration, mais qui sont encore loin de s'engager dans une véritable lutte armée.



Dans cet article de Défense de la France, il est estimé qu'il est trop tôt pour passer à la lutte armée.

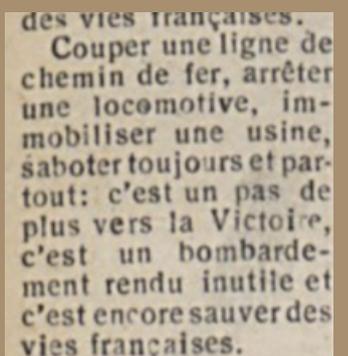
Défense de la France, n° 3, 20 novembre 1941

© gallica.bnf.fr/BNF, mis en ligne le 19 janvier 2011, consulté le 22 juillet 2024

La France libre n'y est d'abord pas favorable non plus et son chef, le général de Gaulle, avait condamné ce type d'initiative après l'exécution du 22 août 1941. Il réaffirmait par ailleurs sa volonté d'être, en tant que chef de la France libre, le dépositaire du pouvoir civil et militaire : « La guerre des Français doit être conduite par ceux qui en ont la charge, c'est-à-dire par moi-même et par le Comité national ». D'où la consigne donnée à Jean Moulin de séparer les organisations politiques et militaires. Dans ce même **ordre de mission** de novembre 1941, il est précisé que les opérations à mener « se déclenchent sur l'ordre personnel du général de Gaulle ». La création de **l'Armée secrète**, en octobre 1942 par Jean Moulin, regroupant les groupes paramilitaires des mouvements de zone sud, marque une première étape. Le **général Delestraint** en prend la tête. Mais celle-ci doit éviter d'engager « dans des opérations de caractère désespéré, des effectifs et des cadres d'élite qui risqueraient d'être anéantis prématurément », selon de Gaulle dans son « instruction personnelle et secrète pour l'action en France » du 19 octobre 1942. Dans l'esprit des mouvements de zone sud, le passage à l'action ne doit pas intervenir avant le débarquement.

### 1943, une année de bascule

L'apparition des **premiers maquis**, fin 1942-début 1943, surprend la Résistance. Des désaccords émergent sur l'opportunité de les transformer en unités combattantes. **Henri Frenay**, du mouvement Combat, considère que la Résistance a là une occasion unique de mettre sur pied des troupes qui lui font défaut. D'autres estiment qu'il n'est pas possible d'encadrer ces camps. Jean Moulin lui-même, conscient de l'inexpérience militaire des réfractaires et craignant des insurrections trop précoces, refuse de fournir une aide financière. Plus globalement, c'est la stratégie à suivre qui suscite des affrontements : certains groupes ou personnalités de la Résistance intérieure, au premier rang desquels les FTP, souhaitent passer à l'action immédiate ; d'autres, ainsi que la France combattante du général de Gaulle, préfèrent attendre le débarquement. Pour ses opposants, l'efficacité de ce type d'action est limitée ; et le risque de représailles contre les civils induit un coût humain trop élevé. Pour ses défenseurs, en obligeant les Allemands à riposter, elle contribue à susciter un peu plus l'hostilité des populations contre l'occupant et le régime qui collabore avec lui ; elle réinscrit la France et les Français dans la guerre. Derrière ces préoccupations militaires, existent aussi des préoccupations politiques. Si la première ligne semble finalement l'emporter, ce n'est jamais une victoire totale, et il faut tenir par ailleurs compte des réalités locales. Sur le terrain, l'importance de la lutte armée dépend des contextes locaux, des acteurs de la mobilisation...



des vies françaises.  
Couper une ligne de  
chemin de fer, arrêter  
une locomotive, im-  
mobiliser une usine,  
saboter toujours et par-  
tout: c'est un pas de  
plus vers la Victoire,  
c'est un bombarde-  
ment rendu inutile et  
c'est encore sauver des  
vies françaises.

La lutte armée s'impose peu à peu. Le mot "terrorisme" est employé à dessein Utilisé par les autorités, il vise à disqualifier la lutte des résistants et résistantes. Ici, l'article montre que le "terrorisme" (employé de manière ironique) n'en est pas et contribue à sauver des vies.  
« *Terrorisme et insurrection nationale* », *Libération zone sud*, 30 octobre 1943 (c) Gallica/BNF

Ces divergences s'inscrivent également dans les tensions liées à la disparition de Jean Moulin, interpellé le 21 juin 1943 à Caluire-et-Cuire (près de Lyon) lors d'une réunion visant à remplacer le général Delestraint (lui-même arrêté quelques jours auparavant). La France combattante, elle, souhaite davantage contrôler la situation militaire sur le terrain : à l'été 1943, le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA, les services secrets du général de Gaulle) crée des délégués militaires de zones (DMZ) et de région (DMR), en communication directe avec Londres et Alger. Sur le terrain, la lutte militaire s'intensifie courant 1943 : sabotages, exécutions ciblées... Les communistes, et notamment les FTP et les FTP-MOI, sont les plus actifs. Une des actions les plus spectaculaires est **l'exécution par le « groupe Manouchian » de Julius Ritter**, responsable du STO en France, le 28 septembre 1943. Dans les maquis, un véritable entraînement militaire est donné aux jeunes recrues, qui pour beaucoup n'ont pas effectué leur service militaire, **en préparation de la lutte armée**. Les maquisards participent à la guérilla qui se met en place sur le territoire.

## Préparer le débarquement sur le plan militaire

Si la coordination entre la France combattante et la Résistance intérieure va croissant lors de la première moitié de l'année 1944 tandis que la perspective d'un débarquement se rapproche, celle-ci n'est pas exempte de tensions, alors que de Gaulle continue de vouloir établir son autorité sur la Résistance intérieure.

Le 31 décembre 1943, un accord est signé entre Pierre Dejeussieu (Armée secrète), le colonel Beauvils (FTPF) et Louis-Eugène Mangin, délégué militaire national du CFLN : les **Forces françaises de l'intérieur** (FFI) sont créées au 1<sup>er</sup> février 1944. Si les unités conservent leur indépendance, les commandements sont unifiés aux niveaux départemental, régional et national. Le contrôle des FFI est source de tensions, et des structures concurrentes sont créées par le CFLN d'une part et le CNR d'autre part. La Résistance intérieure met en place un **état-major national** en mars 1944, placé sous l'autorité du **Comité militaire d'action** (COMAC), rattaché au CNR, et favorable à l'action immédiate. De son côté, le général de Gaulle souhaite les placer sous la tutelle du COMIDAC, le Comité d'action en France (à ne pas confondre avec le premier COMIDAC fondé par la Résistance intérieure), installé à Alger. Il nomme en avril le général **Koenig** à la tête d'un état-major FFI distinct de celui constitué en France, et installé à Londres. S'il dispose dans un premier temps de peu de contrôle sur les FFI, il permet d'établir de meilleures relations avec les Alliés qui ont donné leur accord de principe pour aider la Résistance sur le plan militaire en mars. **Eisenhower**, commandant suprême des forces expéditionnaires alliées depuis décembre 1943, reconnaît ainsi Koenig comme commandant en chef des FFI le 30 mai 1944, leur octroyant de facto un statut d'armée régulière. Le 9 juin 1944, **une ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française** (GPRF) désigne les FFI comme « parties intégrantes de l'armée française ».

Malgré des tensions, la Résistance intérieure française s'organise donc en vue de la libération. En mars 1944, le « plan d'action immédiat » inclus dans le programme du CNR manifeste la volonté de la Résistance unifiée de participer aux combats de la Libération – c'est la vision communiste de l'insurrection nationale qui a finalement triomphé dans les débats. **La France combattante essaye, elle aussi, de penser sa place dans les opérations de libération du territoire, en en gardant le contrôle**, alors même qu'elle est exclue par les Alliés de l'état-major des forces spéciales. Le Bloc planning, créé au printemps 1944, élabore avec la Résistance intérieure des opérations à mettre en œuvre au moment du débarquement allié.



### **Brassard du maquis d'Ornano, Tarn-et-Garonne**

Le maquis d'Ornano, est le premier maquis de l'Armée Secrète du Tarn-et-Garonne. Il est situé entre Montricoux et Saint Antonin sur la commune de Penne (Tarn), à proximité de Cazals (Tarn-et-Garonne)

© Collection Maurice Bleicher Droits réservés, Source : Musée de la Résistance en ligne



## Zoom sur... les maquis

La politique de la Relève à partir de l'été 1942, puis, aussi et surtout, la mise en place du Service du travail obligatoire (STO) le 16 février 1943, se heurtent à un refus de la jeunesse française. Les « réfractaires » décident alors de se cacher, et les premiers maquis apparaissent fin 1942–début 1943 dans les Alpes, le Jura, le Massif central ou le Limousin. Ils sont en effet majoritairement situés dans les zones montagneuses ou forestières, plus isolées et plus difficilement accessibles, offrant donc une certaine protection. Inaugurant une nouvelle forme de clandestinité, en milieu rural et montagnard, ils sont d'abord peu équipés, reposant sur des installations rudimentaires. Surtout, ils prennent de court les organisations de Résistance qui hésitent à leur venir en aide. Les maquis se transforment entre le printemps et l'automne 1943. La Résistance entrevoit la possibilité de se doter de troupes qui lui manquaient pour mener la lutte armée, mais l'idée ne fait pas l'unanimité. L'afflux croissant de réfractaires finit par faire pencher la balance en faveur de l'encadrement. De simple « camps-refuges », ils deviennent de véritables unités combattantes. Prendre le maquis signifie non plus fuir et se cacher, mais rallier une organisation combattante et disciplinée. Un service national du maquis est mis en place fin avril 1943. Il développe des structures aux échelles départementale et régionale, insiste sur la discipline, indique les actions à mener. Les jeunes, qui pour beaucoup n'ont pas fait leur service militaire, participent à des séances d'entraînement physique et d'instruction militaire. Ils mènent des actions de guérilla. Les conditions de vie sont très dures dans les maquis, et le ravitaillement compliqué. Les maquisards dépendent des habitants : si les relations peuvent être cordiales, cette situation crée parfois des tensions dans un contexte de pénurie et de crainte de la répression. L'image renvoyée est capitale, d'autant que la propagande se déchaîne contre les maquisards. Dans ce contexte, les manifestations du 11 novembre 1943, dont celle d'Oyonnax où les maquisards défilent en armes, ont aussi pour objectif de projeter une image de combattants entraînés et disciplinés. L'hiver 1943–1944 marque un repli : les maquisards se dispersent pour mieux s'abriter du froid. Les maquis sont reconstitués à partir du printemps 1944, et d'autres se créent. Les parachutages, d'armes notamment, s'accroissent entre la fin 1943 et le printemps 1944, même si la plupart ont lieu après le débarquement.



## Zoom sur... les événements des Glières

Le maquis des Glières se constitue à l'hiver 1944. Henri Romans-Petit, chef de l'Armée secrète en Haute-Savoie, en décide le principe et en confie le commandement au lieutenant Tom Morel. Situé à 1 400 mètres d'altitude, le maquis répond à deux objectifs : constituer une équipe permanente, servir de base et de repli pour les autres camps menacés par la répression. La Haute-Savoie a en effet été mise en état de siège par Vichy. Des groupes de l'AS, deux unités FTP, mais aussi 56 combattants républicains espagnols montent aux Glières.



Monument en hommage aux maquisards des Glières  
Situé sur le plateau des Glières et conçu par Émile Gilioli, il a été inauguré en 1973 et rend hommage aux maquisards tués.

© RB

En mars, on y compte 465 hommes, issus pour la première fois d'organisations différentes, soit la plus forte concentration de maquisards de cette période. Sur le plateau, la vie s'organise : entraînement militaire, lever des couleurs, travaux quotidiens, ravitaillement. Attaqués par la Milice et les GMR, les maquisards repoussent ces derniers pendant deux mois. Tom Morel, tué le 10 mars 1944, est remplacé par le capitaine Anjot. Les Allemands décident d'attaquer le plateau en mars 1944 : c'est la deuxième opération militaire allemande contre les maquis, après l'opération Caporal dans l'Ain. La tâche est confiée à la 157e division du maréchal Pflaum, qui arrive à Thônes le 20 mars. L'attaque, prévue pour le 25, est repoussée au 28, mais les choses se précipitent le 26 mars. Après l'évacuation du site par le capitaine Anjot, les maquisards qui décrochent font l'objet d'une chasse à l'homme. Cent cinq maquisards sont tués, une vingtaine de civils sont fusillés ou mourront en déportation.



## Zoom sur... la répression

La Résistance est durement éprouvée par la répression. Celles et ceux qui sont arrêtés sont emprisonnés, souvent torturés et ensuite déportés et exécutés. La perspective d'un débarquement allié radicalise la répression. Alors que jusqu'en mai 1942, la répression côté allemand est aux mains du commandement militaire, les pouvoirs policiers passent ensuite à la Sipo-Sd. De nouveaux outils répressifs sont élaborés en 1943. Dans le même temps, les Allemands s'appuient de plus en plus sur les Français, qui développent leurs propres organes, comme par exemple les brigades spéciales des Renseignements généraux ou les **Groupes mobiles de réserve** (GMR, très actifs face aux maquis), et surtout, à partir de janvier 1943, **la Milice**. La déportation devient en 1943 un instrument privilégié de lutte contre les résistants et résistantes. La Fondation pour la mémoire de la déportation estime qu'environ **90 000 personnes auraient été déportées de France pour motif de répression**. Le nombre de condamnations à mort augmente également : 65 personnes sont condamnées à mort entre septembre 1943 et février 1944, comme les membres du **groupe Manouchian, fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1933**.



Une de Libération Sud, 5 Mars 1944, n°44  
(c) Gallica/BNF, en ligne

La répression n'épargne bien sûr pas les maquis, notamment après les manifestations du 11 novembre 1943 qui ont été l'occasion pour les maquisards de défiler en armes dans certaines communes. L'occupant mobilise des sections de Feldgendarmes et de la Sipo-SD. Les premières opérations ont lieu en Haute-Savoie (18 maquisards tués le 15 novembre à la ferme de la Besse et du Treuil, en Corrèze, 9 maquisards et le berger qui les ravitaillait fusillés à Signes le 2 janvier 1944, 42 victimes lors de l'attaque du maquis de Malleval, dans le Vercors, le 29 janvier...).

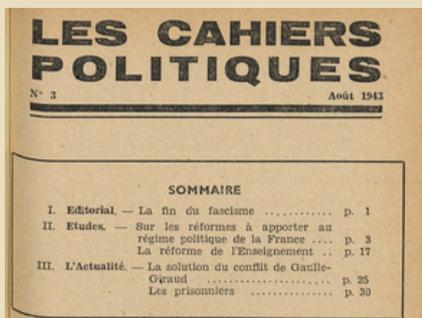
L'augmentation des parachutages alliés accroît l'inquiétude des Allemands. À partir de février 1944, la Wehrmacht est engagée dans la lutte contre les maquis. Le décret Sperrle du 3 février 1944 autorise l'armée allemande à s'en prendre aux civils là où la présence de maquis est manifeste. Une première grande opération est menée dans l'Ain du 5 au 13 février 1944 : **l'opération Caporal** entraîne la mort de dix maquisards et de 30 civils et l'arrestation de 390 personnes, dont 290 déportés en Allemagne. En mars, c'est au tour du maquis des Glières de **subir la répression**, avec l'opération Hoch-Savoyen.

# Penser l'après-guerre

La Résistance intérieure s'est attachée à penser la Libération sur le plan politique, et a proposé des réformes à mettre en œuvre dans l'après-guerre. À cet égard, le programme du CNR est un texte fondateur.

## De premiers projets dans la presse clandestine

La réflexion sur les causes de la défaite, perçue comme la conséquence d'un déclin plus vaste, la conviction de la faillite des institutions et des hommes de la III<sup>e</sup> République du pays est un constat partagé par le régime de Vichy et la Résistance intérieure. Mais la seconde n'en tire pas les mêmes conclusions, et dans les réflexions et premiers projets proposés, c'est bien la volonté de restaurer une République et la démocratie sur de nouvelles bases qui domine. Le général de Gaulle ne s'y trompe pas : face à l'inquiétude de certains résistants et résistantes, il signe dès le printemps 1942 une déclaration aux mouvements de Résistance, dans laquelle il s'engage à rétablir la République. Preuve de son importance aux yeux de la Résistance intérieure, cet appel est largement relayé dans la presse clandestine. Dès 1940, un mouvement de réflexion s'amorce, au sein des mouvements de Résistance ou plus spontanément. La presse clandestine, surtout à partir de 1942, se fait l'écho de ces réflexions.



Dans son numéro d'août 1943, Les Cahiers politiques proposent une réflexion sur les réformes à apporter au régime politique et à la réforme de l'enseignement.

Les Cahiers politiques, n° 3, août 1943

© gallica.bnf.fr/BNF, [en ligne], mis en ligne le 30 juillet 2012, consulté le 22 juillet 2024

Les Cahiers de l'OCM. Études pour une révolution française, en sont un exemple. La création du Comité général d'études (CGE) le 1<sup>er</sup> juillet 1942, soutenue par Jean Moulin, offre un nouveau cadre à cette réflexion. Il est en effet chargé de préparer des projets et mesures à prendre pour la Libération et l'après-guerre. Un projet sur l'organisation de la presse est ainsi proposé, qui sera repris dans le Cahier bleu, circulaire regroupant les mesures à prendre en ce domaine à la Libération. Dès avril 1943, le CGE publie Les Cahiers politiques de la Résistance.

La Résistance intérieure n'est pas la seule à mener cette réflexion : à Londres, des comités sont mis en place dès 1940 [voir brochure nationale, le présent dossier se concentrant sur la Résistance intérieure].

## Le CNR et son programme : un programme commun dans la clandestinité

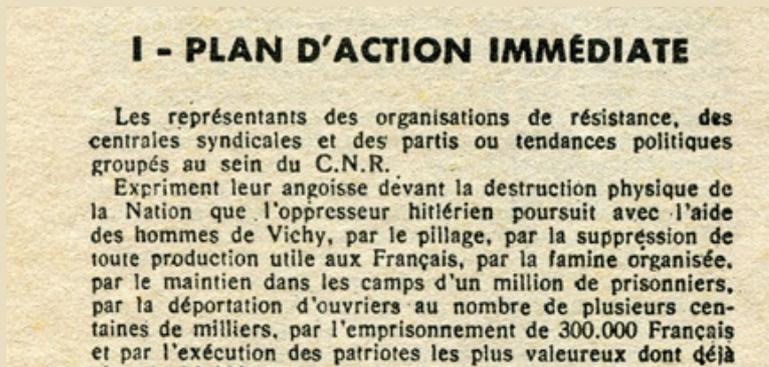
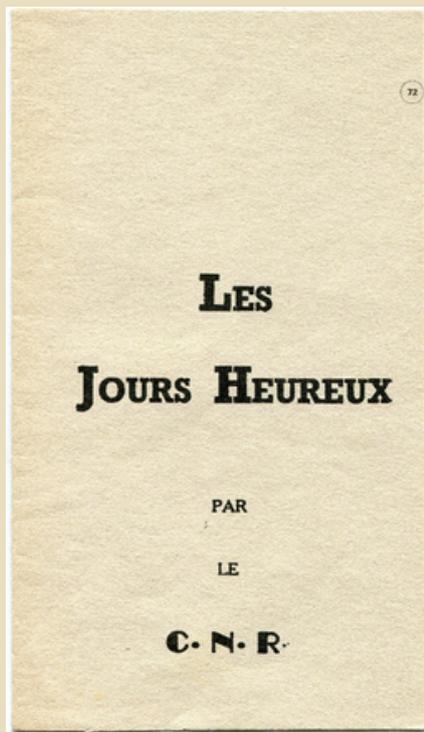
Le projet d'un programme commun à la Résistance émerge progressivement, dès avant la constitution du CNR, puisque les socialistes proposent un premier texte dès janvier 1943 (un deuxième sera proposé en juin). Mais il fallut la « dynamique intégratrice » (Claire Andrieu) du CNR pour rendre cette idée possible. Un programme est discuté dès l'été 1943. Le contexte de l'occupation, les difficultés de communication, les risques vitaux liés à la répression auraient pu conduire à limiter les discussions. Or ce ne fut pas le cas : le programme du CNR est bien un texte négocié, à caractère démocratique, même si la manière dont ces négociations se sont tenues ont dû être adaptées aux circonstances. Si un bureau de six membres seulement se réunit pour travailler sur le texte, les différentes versions en sont montrées à tous les membres du CNR.

Le programme du CNR est adopté en mars 1944 à l'unanimité de ses membres, ce qui lui confère un caractère national. C'est une première : si les forces politiques françaises avaient pu, avant la guerre, s'accorder sur des programmes communs, c'est la première fois que le consensus couvre un spectre si large de tendances, de la gauche communiste à la droite libérale.

Le programme du CNR n'est néanmoins pas, comme le souligne Claire Andrieu, une spécificité française : la plupart des grandes réformes économiques et sociales figuraient dans les programmes des partis de gauche européens. Le Beveridge Report, publié en 1942 au Royaume-Uni, comprenait certaines des mesures proposées.

## Les mesures du programme du CNR

Le texte adopté en mars 1944 est construit en deux parties : un « plan d'action immédiate » (actions à mener pour libérer le territoire) et des « mesures à appliquer pour la libération du territoire » (le « programme » proprement dit) sur le plan politique (rétablissement de la démocratie, du suffrage universel – masculin –, des libertés économiques – planification, retour à la nation des grands moyens de production – et sociales – réajustement des salaires, refonte du système éducatif, plan complet de sécurité sociale, syndicalisme indépendant. Ces mesures vont dans le sens d'une démocratie politique, mais aussi sociale.



### Édition clandestine du programme du Conseil national de la Résistance.

Le 15 mars 1944, le Conseil national de la Résistance adopte un « programme d'action de la Résistance ». Libération zone Sud le diffuse sous l'occupation via une brochure intitulée Les Jours Heureux par le CNR. Il est divisé en deux chapitres : « Plan d'action immédiate » et « Mesures à appliquer pour la libération du territoire ».

*Coll. Fondation de la Résistance*

Sous l'occupation, seuls quelques organes de la presse clandestine des mouvements de Résistance (et non des partis politiques) en relayèrent des extraits comme Combat et **Franc-Tireur** en zone sud. Le texte est publié dans son intégralité par le journal clandestin de zone sud **Libération**, puis sous la forme d'un opuscule intitulé Les Jours heureux. Massivement diffusé à la Libération, le « **programme du CNR** », qui pose les principes de l'État-providence à la française, a servi de **matrice aux principales réformes de la Libération** : **nationalisations** des grands moyens de production, **planification économique**, **sécurité sociale**, etc. Elles font l'objet d'un quasi consensus politique et national alors que **les conséquences sociales et matérielles de la guerre sont lourdes**.

Quelques remarques s'imposent. Le texte pose de grands principes et des cadres, mais évoque peu de mesures concrètes : il ne précise ainsi pas la forme que doivent prendre les institutions. Il est aussi « conservateur par ses silences », n'évoquant par exemple pas le droit de vote des femmes (voté à six reprises par la Chambre des députés entre 1919 et 1936 (mais repoussé par le Sénat) et annoncé par de Gaulle dans sa déclaration aux mouvements de Résistance), acquis par **l'ordonnance du CFLN du 21 avril 1944**.



## Pour aller plus loin... ressources en ligne pour les élèves

### Sur l'unification de la Résistance

- Claire Andrieu, « [La création du Conseil national de la Résistance, un événement symbolique majeur](#) », Les Chemins de la mémoire, n° 236, mai 2013
- Claire Andrieu, Bruno Leroux, Émeline Vanthuyne, « [Le Conseil National de la Résistance](#) », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 73, juin 2013
- Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard, « [Jean Moulin, unificateur de la Résistance](#) », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 112, mars 2023 – *un dossier de huit pages pour savoir l'essentiel sur le premier président du CNR, acteur majeur de l'unification de la Résistance*
- Guillaume Pollack, « [Le programme du CNR](#) », Encyclopédie numérique d'histoire en ligne, EHNE (*le dossier propose un éclairage sur le discours du général de Gaulle aux mouvements de Résistance*)
- Nicolas Skopinski, « [Jean Moulin, clandestin de la République](#) », Lumni enseignement, 19 juin 2023
- Trois expositions virtuelles sur le Musée de la Résistance en ligne : [Jean Moulin par les objets](#) ; [Le Conseil national de la Résistance](#) ; [Pierre Brossolette](#).

### Sur la préparation militaire à la Libération

- Une exposition virtuelle sur le Musée de la Résistance en ligne : [Les Maquis](#)

### Sur les réflexions pour l'après-guerre et le programme du CNR

- Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard, [Le Conseil national de la Résistance](#), Lumni enseignement, 25 mai 2023 – *une piste pédagogique qui s'appuie sur des vidéos d'archives contextualisées et expliquées pour découvrir la création du CNR et l'élaboration de son programme*

## Pistes de réflexion pour des exemples ou un travail collectif



### À l'échelle nationale

- Étudier l'unification de la Résistance au niveau de ses acteurs, en confrontant notamment les témoignages : pourquoi réunir le CNR ? comment ? quelles difficultés ?
- Étudier les projets de la Résistance (presse clandestine, CGE, programme du CNR...) pour l'après-guerre en choisissant une thématique : l'école, les institutions politiques, l'économie...
- Étudier les divergences, en partant notamment des points de vue des acteurs, sur la lutte armée

### À l'échelle locale

- Étudier un maquis : formation, fonctionnement, actions...
- Retracer un parcours individuel

# Partie II – Les débarquements : le rôle de la Résistance dans les premiers combats de la Libération (juin–septembre 1944)

Un premier débarquement a lieu en Normandie le 6 juin 1944, un second en Provence le 15 août de la même année. **Une grande partie du territoire français est déjà libérée en septembre 1944**, mais les combats continuent dans certains secteurs jusqu'au 8 mai 1945. La participation de la Résistance à la libération du territoire a longtemps suscité des débats historiographiques. Surévaluée et valorisée dans un premier temps pour son apport militaire, minorée ensuite par les historiens et historiennes des années 1980, elle fait aujourd'hui l'objet d'une approche nuancée. En sortant l'action de la Résistance du strict champ du militaire, on peut comprendre la réalité de son apport à la libération du territoire

## A. Le rôle crucial des renseignements fournis par la Résistance

Si la Résistance a joué un rôle crucial, c'est d'abord en amont du Débarquement, pour fournir des renseignements qui seront essentiels aux Alliés le jour J.

### Les réseaux de renseignement

Alors que la Résistance se structure en 1941, on distingue progressivement les mouvements des **réseaux**, même si la séparation doit être relativisée à la base : sur le terrain, celles et ceux qui assurent la logistique peuvent souvent travailler pour les deux. Les réseaux sont liés aux services secrets alliés, et notamment au **Special Operations Executive** (SOE) britannique et au **Bureau central de renseignement et d'action** (BCRA) français. Les réseaux sont donc le plus souvent au service d'un état-major extérieur, et spécialisés dans une tâche. À la Libération, 268 réseaux sont homologués.

Il faut environ une année avant que les premiers réseaux soient opérationnels, au terme d'un double processus : l'envoi d'agents en France depuis l'Angleterre d'une part (comme **Honoré d'Estienne d'Orves** (Châteauvieux) **missionné par la France libre en décembre 1940**) ; la volonté de la Résistance de nouer des contacts avec les Alliés. Ce dernier cas de figure peut être illustré par **Maurice Duclos** (Saint-Jacques) qui communique des **renseignements à Londres dès décembre 1940**. Dès 1941, des réseaux d'évasion de militaires alliés, liés au MI9 britannique, se structurent (les réseaux Action, à la dimension paramilitaire, se mettent surtout en place à partir de 1942). Les choses sont plus compliquées pour les réseaux de renseignement, dont certains chutent précocement : le réseau **Nemrod** fondé par **Honoré d'Estienne d'Orves** pour **collecter des informations** est ainsi rapidement démantelé par les Allemands (janvier 1941) et trois de ses membres (dont d'Estienne d'Orves lui-même) sont exécutés. Parmi les pionniers, on peut également citer le **réseau Jade-Fitzroy** ou le réseau **Confrérie Notre-Dame**.

L'occupation de la zone sud par l'armée allemande en novembre 1942 marque un tournant : le nombre de réseaux, quel que soit leur objectif, augmente en flèche. C'est le cas pour ceux qui s'occupent de renseignement, dont une partie est issue des branches « renseignement » des mouvements. Il s'agit de recueillir des informations sur les préparatifs militaires allemands en vue du débarquement allié.

## Le renseignement, un atout-clé dans la préparation du débarquement

Lors de la conférence de Téhéran en novembre 1943, les Alliés se mettent d'accord sur le principe d'un débarquement allié : celui-ci ne peut pas échouer, au risque de compromettre la libération de l'Europe. Les renseignements fournis par la Résistance intérieure prennent, dans un tel contexte, une importance cruciale, alors que les préparatifs commencent début 1944.

Un des piliers de la défense allemande est **le mur de l'Atlantique**, dont l'objectif est précisément d'empêcher tout débarquement. Mais grâce au travail des réseaux de renseignement, ceux-ci en ont percé les secrets. Le réseau Alliance a ainsi fait remonter à Londres un plan détaillé des défenses de l'Atlantikwall. Le réseau **Agir de l'ingénieur-Michel Hollard** a quant à lui récolté des informations sur la construction dans la Somme de sites de lancement de **V1**. La Royal Air Force (RAF), l'aviation britannique, les bombarde en décembre 1943 et détruit 80 % d'entre eux. Ainsi, ces exemples permettent de montrer l'importance cruciale des renseignements fournis au péril de leur vie par les membres des réseaux.



### Zoom sur... le réseau Alliance

Le réseau **Alliance**, surnommé l'Arche de Noé par les Allemands parce que ses membres portaient des noms d'animaux, revendique 3 000 membres implantés en zone sud puis, à partir de 1942, également en zones occupée et interdite. Il naît à l'initiative de **Georges Loustaunau-Lacau**, officier, héros de la guerre de 1914, spécialiste du renseignement, exclu de l'armée en 1938 pour avoir créé un groupe clandestin anticommuniste puis réintégré à celle-ci en 1940. Il s'engage très tôt dans la lutte contre l'occupant. Alliance est lié à l'Intelligence Service britannique.

Navarre (le pseudonyme de Georges Loustaunau-Lacau) arrêté, le réseau est ensuite dirigé par **Marie-Madeleine Fourcade**, Hérisson, et le **commandant Faye**, Aigle. Ayant développé sa toile tout le long de la façade atlantique, il a pu faire remonter à Londres un plan détaillé de l'ensemble des défenses du **mur de l'Atlantique** ainsi que des principaux dépôts de munitions, qui seront bombardés au cours des jours précédant le Débarquement. La **répression touche durement ce réseau** : cent cinquante de ses membres chutent à l'automne 1943 à la suite d'une trahison. En juillet 1944, Hitler ordonne d'exécuter certains de ses membres internés sur le territoire du Reich.



Rue Marie-Madeleine Fourcade à Lyon  
© Wikimedia Commons

## B. Le rôle de la Résistance intérieure à la suite du Débarquement de Normandie

À l'annonce du Débarquement, la Résistance intérieure met en œuvre les actions coordonnées avec les Alliés, notamment avec le BCRA. Mais les soulèvements spontanés conduisant à la prise de contrôle de certains territoires se soldent in fine par un échec, et conduisent à de terribles représailles allemandes.

### L'opération Overlord

Le **débarquement anglo-américain du 6 juin 1944** en Normandie est la plus importante opération navale de l'Histoire. L'opération Overlord marque le début de la bataille pour la libération de la France. La France combattante du général de Gaulle en a été tenue à l'écart, de crainte que le secret ne soit dévoilé dans des échanges avec les Français de métropole. Si aucune unité combattante française ne participe donc au « Jour J », **des Français sont bien présents** : ceux du **commando Kieffer** qui débarquent à Sword Beach, les 2 600 marins engagés au sein de la flotte alliée ou les 272 pilotes qui participent avec la RAF aux opérations de bombardement. La **bataille dite de Normandie** dure plusieurs semaines, jusqu'à la percée décisive d'Avranches fin juillet. La **2e DB du maréchal Leclerc** débarque dans le secteur d'Utah Beach en août : elle joue un rôle clé dans l'offensive alliée menée depuis la Normandie vers l'Est et les frontières du Reich.



### 6 juin 1944, débarquement en Normandie

Les troupes de la compagnie A, première division d'infanterie, débarquent à Omaha Beach le matin du 6 juin 1944. "Into the Jaws of Death", photographie de Robert F. Sargent

© Archives nationales/Franklin D. Roosevelt Library (domaine public)

## La mobilisation de la Résistance intérieure lors du débarquement en Normandie

Dans les heures qui précèdent le Débarquement, plusieurs « messages personnels » à la radio mettent en alerte la Résistance intérieure. Le 6 juin 1944, celle-ci passe à l'action. **Les plans de sabotage élaborés par le Bloc planning du BCRA** sont mis en œuvre : le plan vert (sabotage des voies ferrées), le plan violet (mise hors service des lignes téléphoniques), le plan bleu (sabotage des lignes électriques), le plan rouge (destruction des dépôts de munition) et le plan Bibendum (ex-plan Tortue) prévoyant de ralentir les déplacements des blindés allemands. Le BCRA n'avait pas négligé la formation des résistants sur ce point, puisque des instructeurs en sabotage (dont une femme, Jeanne Bohec, en 1944) sont envoyés en France. Si l'impact de ces actes de sabotage ne doit pas être négligé, ils ne doivent pas non plus être surestimés : le gros des destructions est lié aux bombardements alliés.



### Un poste radio pour écouter la BBC en 1944

Robert Noël, résistant à Défense de la France, écoute une émission de la BBC grâce à un récepteur britannique type MCR (1944). ATTENTION : le choix de cette photographie vise à montrer le type d'appareil utilisé, mais n'illustre pas l'événement précis mentionné ici en juin 1944.

© Coll. Fondation de la Résistance/photo Défense de la France

Si les actions de sabotage étaient coordonnées avec les Alliés, d'autres actions ont un caractère plus spontané. À l'annonce du Débarquement, des insurrections éclatent dans les principales zones de maquis (Sud-Ouest, Centre, Sud-Est de la France), où les volontaires affluent. Des maquis mobilisateurs apparaissent dans certaines régions, comme à **Saint-Marcel** (Morbihan). À différents endroits, les résistants tentent de libérer les villes avant l'arrivée des Alliés : c'est le cas de Barcelonnette le 7 juin 1944, de Nantua, dans l'Ain, prise par les maquis le 8 juin ou de Tulle, attaquée par les maquis FTP les 7 et 8 juin. Ce sont parfois des zones entières qui sont tenues : dans le **Vercors**, le maquis « verrouille » les accès au plateau et **annonce par voie d'affiche l'instauration d'une République** du Vercors le 4 juillet

## La violente réaction allemande

L'année 1944 marque une radicalisation de la violence allemande dans la France occupée, à la suite du développement de la Résistance armée et de la crainte d'un second front. Dès le 3 février, la « directive Sperrle » demande aux chefs d'unités d'Europe de l'Ouest d'intensifier la lutte contre ceux qui sont qualifiés de « bandes », et prévoit notamment la possibilité de mener des représailles contre les civils dans les zones de maquis. Des massacres ont lieu avant le Débarquement : en avril déjà, un convoi de la 12e division blindée SS assassine 86 habitants d'Asq (Nord) pour faire suite à un sabotage ferroviaire. Lorsqu'un second front s'ouvre effectivement en juin 1944, la violence se déchaîne, notamment à la suite des insurrections menées par la Résistance. Pour les Allemands, une telle situation n'est pas acceptable : il faut à tout prix éviter que des zones entières soient tenues par les maquis, qui pourraient servir de lieu de parachutage, d'une part, et gêner le déplacement de ses troupes d'autre part.

Les représailles sont violentes dans certaines régions et ne touchent pas que celles et ceux qui sont identifiés comme résistants. La division Das Reich reçoit ainsi l'ordre de reprendre le contrôle du Limousin : venue du front de l'Est, elle en importe les méthodes de lutte contre les partisans. Il ne s'agit pas seulement d'opérations s'inscrivant dans un cadre militaire et visant à démanteler les maquis, mais bien de terroriser les populations. Des attaques sont en effet lancées contre les maquis, comme contre celui du mont Mouchet (10 au 20 juin), de Saint-Marcel (18 juin).



Plaque en hommage à des victimes à Oradour-sur-Glane

© RB

Plusieurs massacres de civils sont aussi perpétrés : à Tulle le 9 juin (99 habitants pendus, 148 autres déportés) ; à Guéret le même jour (35 résistants tués au lieu-dit du Combeauvert) ; à Oradour-sur-Glane le 10 juin (643 habitants dont 350 femmes et enfants). À partir de la mi-juillet, la probabilité d'un débarquement en Provence conduit les Allemands à engager des opérations contre les maquis du Sud-Est, afin de garder le contrôle de la vallée du Rhône : opération Treffenfeld contre le maquis de l'Ain, opération Bettina contre le maquis du Vercors. Une nouvelle fois, la population civile n'est pas épargnée : un massacre à Vassieux-en-Vercors fait ainsi 72 victimes (la ville sera faite Compagnon de la Libération par le général de Gaulle le 4 août 1945 pour s'être « totalement sacrifiée pour la cause de la Résistance française »).

## C. Le rôle de la Résistance intérieure après le débarquement de Provence

Un deuxième débarquement a lieu le 15 août 1944 en Provence, et ce, malgré des désaccords entre les Alliés (craignant l'avancée soviétique, Churchill aurait préféré une opération en Istrie permettant d'ouvrir la route de Vienne après la prise de Rome). Si ce débarquement pourrait à première vue sembler peu utile sur le plan stratégique alors que les Alliés ont obtenu un avantage décisif en Normandie fin juillet, il est néanmoins fondamental et fait courir aux troupes allemandes le risque d'être prises en tenailles.



Mille navires transportant 250 000 hommes abordent donc la côte sud de la France le 15 août : c'est

**l'opération « Dragoon »**. Le 6<sup>e</sup> groupe d'armée est commandé par le général américain **Jacob Devers**. Face à eux, 210 000 soldats allemands défendent une côte bien moins protégée que la côte normande.

### **Opération Dragoon - Le débarquement en Provence en août 1944**

© USN/août 1944, domaine public

La participation française à ce débarquement, obtenue à l'arraché par de Gaulle en 1943 (à condition que ses hommes fassent leurs preuves dans la campagne d'Italie), est numériquement importante : les 260 000 soldats de l'armée B du général de Lattre de Tassigny débarquent le 16 août, le lendemain du jour J, avec pour mission de libérer Toulon et Marseille (les Américains poussant, eux, vers la vallée du Rhône). Cette armée compte 10 % de Français libres, mais est pour l'essentiel composée de soldats de l'armée d'Afrique, Européens d'Afrique et colonisés. La tête de pont est établie le 15 août au soir, avec des pertes limitées (2 % des effectifs engagés). Fréjus et Saint-Raphaël sont libérés le 16.

### **Le rôle de la Résistance intérieure dans la rapide progression des Alliés**

Alors que la bataille de Normandie a pris plus de temps que prévu, la **bataille de Provence** déjoue les pronostics en sens inverse : les troupes alliées progressent en effet plus vite qu'escompté dans la vallée du Rhône. Le haut-commandement allemand a ordonné, le 17 août, à ses troupes situées au sud de la Loire de se retirer par crainte d'une prise en tenailles à la suite de la progression alliée le long de la vallée de la Seine, d'une part, et de la vallée du Rhône, d'autre part, sauf à Toulon et Marseille, villes stratégiques pour les Alliés. La première est libérée dès le 28 août, la deuxième le 29 par l'action des forces de l'armée B et de la Résistance intérieure. Les deux principaux ports méditerranéens passent ainsi rapidement sous contrôle allié, permettant d'alimenter le front de l'Ouest.

Les troupes franco-américaines **atteignent Lyon le 2 septembre**, alors que l'état-major allié pensait qu'il faudrait trois mois pour rallier cette ville depuis Marseille. Elles arrivent trop tard cependant pour aider les insurgés de Villeurbanne : la ville entre en insurrection le 24 août, et échappe, avec certains quartiers du nord-est de Lyon, au contrôle de l'occupant. Mais les insurgés sont insuffisamment armés et négocient leur retrait contre une promesse de l'armée allemande de ne pas effectuer de représailles contre la population, contrairement à ce qui a pu se passer en juin 1944 dans d'autres villes auto-libérées : le contexte a changé.

Si les prévisions alliées ont été heureusement déjouées, c'est en raison de l'action de la Résistance de l'intérieur. Dans tout le Sud-Est, les maquis se mobilisent. Sabotages et embuscades menés par les FFI alpines ouvrent le couloir rhodanien aux Alliés, auxquels elles servent de guide. La **Haute-Savoie** est ainsi le premier département libéré en France métropolitaine par les seules forces de la Résistance locale, le 19 août 1944.

# LE FRANC-TIREUR

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Organe du Mouvement de Libération Nationale

**Les Alliés sont en France**  
**Les Nazis chassés de Russie**  
**La Résistance harcèle l'ennemi**  
**La Délivrance est proche**

A l'attention de M. Roosevelt

**INSURGENTS d'Amérique**  
**INSURGÉS de France**

*Le Franc-Tireur, n° 34, 30 juin-14 juillet 1944*

*© gallica.bnf.fr/Gallica, mis en ligne le 18 janvier 2011, consulté le 22 juillet 2024*

## Bilan en septembre 1944

Le Sud-Est de la France est totalement libéré début septembre. À l'ouest également, les Alliés avancent rapidement après la percée d'Avranches. **Paris, entré en insurrection le 18 août, est libéré le 25** par l'action conjointe de la 2e DB et de la Résistance intérieure, Reims le 29 août, Lille le 2 septembre, Nancy le 15. Le 12 septembre 1944, **les armées françaises, débarquées à l'ouest et en Provence, opèrent leur jonction** à l'ouest de Langres.

Le Sud-Ouest de la France est lui aussi progressivement libéré : Toulouse est évacuée le 19 août, Montpellier le 22, Clermont-Ferrand le 25, puis, en septembre, Angoulême (le 1er), Poitiers (le 5), Châteauroux (le 10). Dans d'autres villes, le départ est négocié avec la Résistance locale, comme à Bordeaux (29 août). **Dans le Sud-Ouest**, l'action des FFI peut s'évaluer en termes de destructions évitées, de pertes infligées et de négociations menées à bien lorsque cela s'avère nécessaire, comme à Limoges. Leur stratégie d'encercllement et de harcèlement a accéléré la libération de cette zone. Le 10 septembre, ce sont encore des FFI qui contraignent la colonne Elster à la **reddition**, montrant l'efficacité de leur tactique de guérilla. Néanmoins, des combats se poursuivent jusqu'à la fin 1944 **dans l'Est**, avec notamment la bataille des Vosges, puis **jusqu'à la capitulation allemande dans certains endroits** comme les **poches de l'Atlantique**. Les FFI, **intégrées dans l'armée en septembre** 1944, participent activement à ces combats.

La libération du territoire français à l'été 1944 s'est donc faite selon des modalités et une chronologie différentes. L'action des Alliés a été prépondérante à l'ouest, et si la Résistance intérieure a joué un rôle important, il n'est pas décisif. Il est en revanche essentiel dans le Sud-Est de la France, et c'est grâce à la Résistance que les Alliés progressent plus vite que prévu. Dans le Sud-Ouest, après les épisodes terribles qui ont suivi les libérations de certains lieux en juin, c'est la Résistance intérieure qui reprend le contrôle de la région après que les troupes allemandes ont reçu l'ordre de se replier.



## Zoom sur... les femmes dans la Libération du territoire

Des femmes ont participé à la défense de la patrie, sans être citoyennes de plein droit puisqu'elles n'ont pas le droit de vote : elles s'engagent dans la France libre et la Résistance intérieure. Pour elles, c'est une double transgression : à l'égard de la loi, d'une part ; à l'égard des normes de genre, d'autre part.

Au sein du **Corps des volontaires françaises** (CVF) des FFL comme de l'armée française ensuite, mais aussi de la Résistance intérieure lorsque celle-ci se structure, elles se voient souvent cantonnées à des tâches considérées comme plus conformes aux rôles sociaux alors attendus des femmes. Les volontaires du CVF sont affectées à des postes non combattants.

La Résistance intérieure les mobilise aux postes **d'agents de liaison** ou de dactylos. Quelques femmes cependant se trouvent à la tête de mouvements ou de réseaux, comme Marie-Madeleine Fourcade (Alliance). La France libre, de son côté, n'hésite pas à leur confier des missions non conformes aux représentations genrées lorsqu'elles ont des compétences essentielles et rares : ainsi, Jeanne Bohec, qui a une formation de chimiste, est-elle parachutée en France par le BCRA (services secrets de De Gaulle) en tant qu'instructrice en sabotage. Mais la même Jeanne Bohec, présente lors des combats de la Libération, se verra refuser de porter une arme (qu'elle sait pourtant manier !) lorsque le maquis de Saint-Marcel est attaqué par les Allemands.

Les femmes ne sont en effet pas supposées combattre les armes à la main : la mission guerrière reste dans les mentalités de l'époque, en France, l'apanage des hommes. De nombreuses femmes rejoignent pourtant les FFI lors des combats de la Libération, mais comme infirmières. Elles le paieront parfois cher, comme les sept infirmières de **la grotte de La Luire** déportées au camp de Ravensbrück après l'attaque par les Allemands du maquis du Vercors en juillet 1944 (six en reviendront, mais la septième mourra en déportation). Des femmes prennent par ailleurs des risques considérables pour poursuivre les missions de liaison, alors essentielles. Denise Jacob (Denise Vernay après son mariage) assure de nombreuses liaisons à vélo entre états-majors. Arrêtée, elle est déportée en juillet 1944 à Ravensbrück.



**Simone Segouin en août 1944**

Elle dira ensuite n'avoir jamais utilisé l'arme avec laquelle elle avait posée.

© US National Archives and Records Administration, domaine public

Des femmes participent malgré tout aux combats de la Libération dans un contexte insurrectionnel, dont certaines les armes à la main. **Cristina Boico** (Francs-Tireurs et Partisans, FTP), participe à l'insurrection parisienne à l'été 1944. **Madeleine Riffaud** abat, elle, un officier allemand en juillet. À partir de l'automne 1944, des **photographies d'une jeune combattante FTP** Simone Segouin, armée d'un pistolet-mitrailleur lors de la libération de Chartres, sont largement diffusées. Elle deviendra le symbole de la participation des femmes aux combats de la Libération, alors même que peu d'entre elles l'auront fait les armes à la main.



## Zoom sur... libérer les villes, 1/2

### Limoges « libérée par les gars du maquis » sans affrontements majeurs

Dans le Sud-Ouest, les tentatives de libération par les forces de la Résistance locale à la suite du débarquement du 6 juin 1944 avaient conduit à de terribles représailles allemandes, notamment en Limousin (massacre de Tulle le 9 juin et d'Oradour-sur-Glane le 10). Mi-juillet encore, de violents affrontements opposent maquisards de Georges Guingouin et Allemands menant des opérations de ratissage lors de la bataille du mont Gargan. Alors que les troupes situées au sud de la Loire doivent se replier à partir du 17 août, les forces locales restent prudentes. La stratégie de l'état-major FFI pour la région R5 (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Dordogne, Indre) le montre : disperser les unités pour éviter une contre-attaque allemande d'envergure, organiser le blocus des garnisons, qui ne doivent être attaquées que si cela est « militairement raisonnable », et préférer la reddition : c'est la stratégie retenue à Limoges. Georges Guingouin, reconnu chez des FTP du Limousin fin juin et chef des FFI de Haute-Vienne depuis le 15 août 1944, est un acteur essentiel de l'opération visant à libérer la ville.

Toutes les unités militaires disponibles sont mobilisées, des barrages sont dressés sur les axes de communication, ponts et voies de chemin de fer sont détruits. Le 16 août, le Comité départemental de Libération appelle à la grève générale. Des combats ont lieu dans les jours qui suivent dans les communes de la périphérie de la ville. Les maquisards tiennent leurs positions, et les Allemands sont refoulés dans la ville.

Le 20 août, des pourparlers s'ouvrent entre l'état-major FFI de Guingouin et le général Gleiniger, alors que la Milice a quitté la ville et que la mobilisation des Groupes mobiles de réserve (GMR) échoue. Pour gagner du temps, ce dernier n'accepte pas les conditions fixées par celui qu'on surnomme « le préfet du maquis ». Il refuse en effet de se rendre à un homme qui ne fait pas partie de l'armée régulière, d'autant plus que les maquisards sont considérés par les Allemands comme des « terroristes ». Jean d'Albis, consul suisse qui sert d'intermédiaire entre les Allemands et la Résistance, dit alors à Gleiniger que des officiers britanniques parachutés en juin sont présents, d'une part, et qu'un bombardement allié de la ville est prévu, d'autre part. Celui-ci accepte de négocier le 21 août – mais uniquement avec une délégation de représentants alliés. Le général refusant de se rendre sans combattre, le major britannique Staunton prétend que la ville est déjà encerclée par 20 000 hommes et que les troupes alliées sont toutes proches. Gleiniger accepte de capituler (il est alors capturé par un régiment SS qui force les barrages au nord de la ville, et est contraint de se suicider). Le 21, vers 20 heures, Guingouin et ses hommes entrent dans la ville. Douze officiers, 65 soldats allemands et 264 Russes sont fait prisonniers.

La libération de Limoges illustre donc bien les modalités de la libération du Sud-Ouest de la France par la Résistance.

## Marseille, libérée par les FFI et l'armée B

La libération de Marseille, du 21 au 28 août, combine l'action des troupes débarquées le 15 août, dont celles de l'Armée B d'une part, et celle de la Résistance intérieure d'autre part.

Le port de Marseille est d'un intérêt stratégique majeur pour les Alliés, et les Allemands le savent : alors qu'Hitler a ordonné aux troupes de se replier, Marseille et Toulon doivent, elles, être tenues. En août, la ville est alors occupée par la garnison du général Schaeffer, à la tête de 13 000 hommes.

Le 19 août, après des débats tendus, le Comité départemental de libération (CDL, dominé par les communistes) et des organisations de Résistance appellent à la grève insurrectionnelle. Le CDL et la Résistance prennent la préfecture le 21. Alors que la ville est en insurrection, les Allemands détruisent les installations portuaires qu'ils savent cruciales pour les Alliés, obstruent l'entrée du Vieux-Port et se replient sur certains sites. Mais si les résistants occupent et tiennent déjà des bâtiments, ils sont trop peu nombreux et pas assez armés pour vaincre seuls. Le général de Lattre, chargé par les Alliés de libérer Marseille, envoie une partie de ses troupes (dont beaucoup de soldats coloniaux), commandées par le général Monsabert. Le 28 août, après plusieurs jours d'affrontements, le général Schaeffer signe la capitulation allemande. La ville est libérée, et un défilé sur la Cannebière met en scène l'union entre les deux Résistances. Dix mille soldats allemands sont faits prisonniers



### Les barricades pendant l'insurrection parisienne

Le journal Combat fait ici état des dernières actualités des combats menés à Paris, et notamment des barricades élevées dans la capitale. À Paris, les barricades appellent tout un imaginaire révolutionnaire, comme celui de la Commune de Paris.

*Une du journal Combat, 23 août 1944*

*© gallica.bnf.fr/Gallica, mis en ligne le 11 août 2018, consulté le 22 juillet 2024*

## Paris « libérée par son peuple » ?

Alors que les Alliés se rapprochent de la capitale, la Résistance parisienne lance un appel à l'insurrection le 18 août. Le pari est risqué : l'armée américaine a en effet prévu de contourner la capitale pour progresser plus rapidement. Si Paris est finalement libéré « par son peuple », surtout par l'action de la Résistance intérieure et de la 2e DB, cette libération conjointe n'a pas été coordonnée en amont, et montre les tensions qui traversent la Résistance.

Dès le 10 août, des cheminots se mettent en grève, puis la police parisienne le 15. Le 18 août, le colonel Rol-Tanguy (communiste) appelle à l'insurrection et à rejoindre les rangs des FFI. L'insurrection éclate le 19. Paris se couvre de barricades et les FFI occupent certains sites stratégiques. Alexandre Parodi, ministre délégué du GPRF, est débordé : de Gaulle avait ordonné de ne pas débiter l'insurrection avant l'arrivée de la 2e DB. Une trêve dans la nuit du 19 au 20 août, négociée par le consul général de Suède Raoul Nordling, doit permettre la retraite des troupes allemandes, qui doivent traiter les résistants en soldats réguliers. Si le CNR et le GPRF soutiennent cette trêve, elle est en revanche refusée par la Résistance communiste. Les tensions sont fortes. Parodi et le CNR acceptent finalement une reprise des combats le 21 août à 16 heures. FFI et FTP s'engagent dans des actions de guérilla avant de passer à l'offensive le 22 août. Mais ils n'ont pas les moyens de prendre la capitale : c'est tout l'enjeu des tentatives de liaison avec les forces alliées. Pour le général de Gaulle, Paris doit être libéré par des Français, et de leur côté Leclerc et Koenig font pression auprès d'Eisenhower et de son état-major. Le 22 août, Leclerc obtient l'autorisation de marcher sur Paris. Dans le même temps, Eisenhower dépêche dans le même objectif une division américaine d'infanterie. Le 25 août, le gouverneur militaire allemand de Paris von Choltitz, fait prisonnier, se rend officiellement à Leclerc et à Rol-Tanguy. Afin d'asseoir l'autorité du GPRF, le général de Gaulle se rend d'abord au ministère de la Guerre, puis à l'hôtel de ville où il prononce son fameux discours (« Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! »), avant enfin (et seulement) de rencontrer les membres du CNR. Le 26 août, un défilé de la victoire est organisé sur les Champs-Élysées.

Si elle ne fut pas déterminante sur le plan militaire, la libération de Paris, exemple d'une insurrection réussie avec l'aide des Alliés, n'en est pas moins pour la France un événement symbolique majeur.



## Pour aller plus loin... ressources en ligne pour les élèves

- « **Les réseaux de Résistance** », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 76, mars 2014 
- « Le rôle de la Résistance dans la libération du territoire », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 116, mars 2024 [sur commande]. Une exposition sur le même sujet, accompagnée d'un dossier pédagogique, peut être empruntée gratuitement (hors frais de port). 
- Julia Piroette, photographe et résistante, Mémorial de la Shoah, mars 2023 (catalogue d'une exposition qui s'est tenue au Mémorial de la Shoah de mars à août 2023).
- 1944. Des débarquements à la Libération de la France, *Le Monde*. Hors-série, mai-juillet 2024
- Sur la Résistance en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, une **exposition virtuelle** sur le Musée de la Résistance en ligne dont une rubrique « **Libération** » avec un riche corpus documentaire 
- Une exposition consacrée au thème du CNRD 2013-2014 « **La libération du territoire et le retour à la République** » propose des **focus sur les libérations régionales** 
- « **Août 1944. Regards croisés sur la libération de Paris** », un mini-site très riche proposé par les Archives nationales : affiches, témoignages, etc. 
- Les ressources de Lumni enseignement :   
**Piste pédagogique « le débarquement du 6 juin 1944 vu par les Alliés, vu par Vichy »** ; **Piste pédagogique « La Libération de la France »** ==> des vidéos d'archives avec des questions corrigées  
**La Libération, aspects militaires ; La Libération de la France, contexte politique : Libération de la France : joies et souffrances des civils** : des mises au point scientifique sur ce sujet, avec des vidéos d'archives contextualisées et analysées  
**Ressources sur la Libération de Paris** : des vidéos d'archives contextualisées et analysées et une websérie sur Madeline Riffaud.
- Ne pas hésiter à consulter les sites des Archives départementales ou des musées de la Résistance locaux, qui peuvent proposer des sélections documentaires sur la libération des territoires locaux, parfois accessibles en ligne.

## Pistes de réflexion pour des exemples ou un travail collectif



### À l'échelle nationale

- Étudier un réseau de renseignement : acteurs, implantation, renseignements fournis, donneurs d'ordres, liens établis avec celui-ci
- Étudier une action de renseignement spécifique

### À l'échelle locale

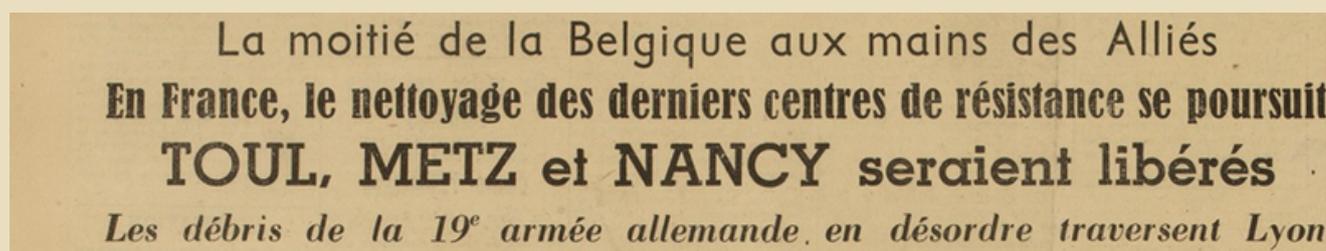
- Étudier un réseau de résistance implanté au niveau local
- Étudier une action de renseignement spécifique (par exemple, les renseignements sur le mur de l'Atlantique) ancrée dans le territoire local (en la remettant en perspective), et son usage par les Alliés et/ou la France libre
- Retracer le parcours d'un membre de réseau de renseignement issu du territoire ou ayant opéré sur celui-ci
- Étudier la libération de mon territoire : ma région, mon département ou ma ville. Différentes pistes peuvent être envisagées (en pensant à croiser les sources !) : retracer un parcours ; croiser l'étude de plusieurs destins ; faire une étude globale ; partir des photographies s'il en existe...

# Partie III – Septembre 1944 à 1945 : les derniers combats de la Libération et le retour à la République

## A. Le rôle de la Résistance dans les dernières étapes de la Libération du territoire

### Libérer le territoire

À la mi-septembre 1944, avec la prise de Nancy le 15, les trois quarts du territoire français sont libérés.



### Le Franc-Tireur, n° 51, 4 septembre 1944

Metz et Mulhouse sont en fait libérés en novembre.

© gallica.bnf.fr/BNF, mis en ligne le 11 novembre 2019, consulté le 22 juillet 2024

Des espaces, à l'est de l'Europe (dont l'Alsace), au sud-est et à l'ouest (notamment les ports), sont cependant encore contrôlés par les Allemands. Le front se stabilise à l'est sur une ligne Aix-la-Chapelle, les Vosges, Belfort. La Wehrmacht, mise en difficulté au mois d'août, se ressaisit, et la progression des forces alliées ralentit. Le repli allemand n'est ni une débâcle, ni une retraite accélérée comme à l'été 1944. Une guerre d'usure s'installe, n'empêchant pas quelques grandes offensives, qui dure trois mois. Les Alliés enregistrent cependant quelques victoires : Metz et Mulhouse tombent le 20 novembre après un mois de combat. Réalisant la promesse faite à Koufra le 2 mars 1941 de « ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg », Leclerc entre dans Strasbourg avec la 2e DB le 23 novembre. Le même jour, la 3e division d'infanterie américaine arrive au Konzentrationslager (KL) Natzweiler, camp de concentration plus connu sous le nom de Struthof : c'est le premier camp dans lequel ils entrent à l'ouest. Il est alors vide, l'évacuation des 6 000 détenus vers Dachau ayant commencé le 1er septembre.

Mais l'offensive lancée dans les Vosges le 14 novembre ne réussit pas, et une poche de résistance allemande se forme autour de Colmar. Le 16 décembre, l'armée allemande lance une contre-offensive dans les Ardennes qui immobilise les Américains dans cette zone. Elle est stoppée à la mi-janvier.

À partir de cette date, les Allemands ne reprennent plus l'offensive, mais des territoires sont encore sous leur contrôle. L'Est peut être considéré comme libéré le 19 mars 1945 ; le Sud-Est le 28 avril à l'issue de l'offensive dans les Alpes lancée le 10. À l'ouest, les poches allemandes sont reprises entre le 18 avril et le 1er mai 1945 (pointe de Grave, Royan, Oléron) mais Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle ne tombent que le 8 et le 11 mai, après la capitulation allemande.

## Les conséquences de la participation de la France à sa propre libération

En mai 1945, l'armée de terre compte ainsi 1 300 000 hommes, dont 25 % de FFI. **Ceux qui intègrent la 1re armée combattent à l'est et sur le Rhin** ; ceux qui ont rejoint la division alpine, sur le Front des Alpes. Des unités FFI du Sud-Ouest et du Centre sont enfin intégrées aux **Forces françaises de l'Ouest** (FFO) du **général de Larminat** et participent au siège des poches allemandes – quelque 65 000 volontaires ex-FFI serviront devant les poches de l'Atlantique. Quinze mille FFI trouvent la mort entre juin 1944 et le 8 mai 1945.

La participation française à la victoire est finalement plus importante que ce qui avait été prévu, et ce n'est pas sans conséquence pour le statut de la France. La Résistance intérieure française a joué un rôle important, en amont du débarquement (renseignements) et à la suite de celui-ci, d'abord en harcelant les troupes allemandes et en mettant en place les plans de sabotage, puis en participant aux combats et à la libération de certains territoires avec des forces numériquement plus conséquentes que ce qu'on aurait pu penser initialement.



**Le Franc-Tireur, 10 octobre 1944, n° 83**

© gallica.bnf.fr/BNF, mis en ligne le 11 novembre 2018, consulté le 22 juillet 2024

**Le GPRF est reconnu le 23 octobre par les Alliés**, dont les réticences à l'égard du gouvernement français s'effacent après libération de Paris. Si la France était absente de la conférence de Yalta, elle est traitée comme un pays vainqueur : elle obtient un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, puis une zone d'occupation en Allemagne. Lors de la victoire, 80 % des Français pensent qu'elle est de nouveau une grande puissance. Elle n'est, en tous cas, pas traitée comme un pays vaincu, et c'est le véritable tour de force du général de Gaulle – qu'il n'aurait pu cependant réussir sans toutes celles et tous ceux qui ont participé aux combats de la Libération.



### Zoom sur... libérer les villes, 2/2

Après septembre 1944 et l'amalgame des FFI dans l'armée, la libération des villes est essentiellement le fait des troupes armées alliées, au sein desquelles l'armée française joue un rôle. Ainsi, le rôle de la Résistance intérieure dans la libération de ces territoires se résume essentiellement à la participation des FFI aux combats menés jusqu'à la capitulation allemande. Cependant, leur présence varie selon les théâtres d'opérations.

Le 2 mars 1941, après **la prise de Koufra en Lybie**, Leclerc avait fait à ses hommes une promesse, celle de « ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ». C'est chose faite le **23 novembre. Strasbourg**, comme l'ensemble de l'Alsace et de la Moselle, avait été annexée au Reich allemand. La libération de la ville n'est pas une priorité pour les Alliés, qui souhaitent frapper le cœur industriel de l'Allemagne, la Ruhr, par le Luxembourg et non par la plaine d'Alsace. Ce n'est pas l'avis de De Gaulle, qui finit par obtenir l'accord d'Eisenhower.

La **2e DB de Leclerc entre dans Strasbourg le 23 novembre 1944**, accomplissant la promesse faite près de trois ans et demi plus tôt ; les soldats hissent le drapeau français sur la cathédrale. Si des combats violents peuvent avoir lieu sporadiquement, les Allemands offrent globalement peu de résistance et **la ville est rapidement libérée**, essentiellement par les troupes de la 2e DB, qui ne compte pas de FFI. La garnison allemande retranchée dans le fort de Ney capitule le 25 novembre. Le 26, **une prise d'armes est organisée par Leclerc sur la place Kléber**.

La **libération de Strasbourg** ne marque cependant pas la fin de l'offensive lancée dans les Vosges : une poche de résistance allemande s'accroche, notamment autour de Colmar. Par ailleurs, la contre-offensive allemande dans les Ardennes met en péril le contrôle de la ville. Les Américains y sont en effet immobilisés, mais de Gaulle demande à de Lattre – dans un premier temps contre l'avis de l'état-major américain – de tenir Strasbourg. La ville est défendue majoritairement par des troupes françaises de la 1re armée de De Lattre, notamment de nombreux tirailleurs nord-africains. **La bataille dure du 21 décembre 1944 jusqu'au 27 janvier 1945**. L'arrivée des Américains après l'échec de la contre-offensive allemande des Ardennes permet de desserrer l'étau et de lancer l'assaut final contre Colmar, réduite le 9 février.



### **La libération de Strasbourg**

Couverture de l'ouvrage *Libération de Strasbourg, exposé du général de Lenglade, récit de Alfred Betz*, 1948, Edition des dernières nouvelles de Strasbourg  
© gallica.bnf.fr/BNF,

### **Libérer Dunkerque**

**Dunkerque** sera une des dernières villes libérées, à la suite d'un long **siège** auxquels participent des FFI. Début septembre 1944, l'essentiel de la région Nord-Pas-de-Calais est libéré. Seuls les grands ports (Boulogne, Calais, Dunkerque) restent contrôlés par les Allemands. Après l'ordre de repli du 16 août dans le Sud-Ouest, cinq ports doivent malgré tout être défendus (Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, Royan et l'estuaire de la Gironde), auxquels s'ajoute un mois plus tard Dunkerque. Ces ports ne sont en revanche plus la priorité des Alliés depuis l'été, contrairement, par exemple, au port d'Anvers, en Belgique, alors que le front se déplace vers l'Allemagne. L'état-major allié prend néanmoins la décision de **résorber ces poches** le 9 septembre 1944, mais avec des effectifs limités. Les Canadiens prennent le contrôle de Boulogne et de Calais à la fin du mois, après d'âpres combats.

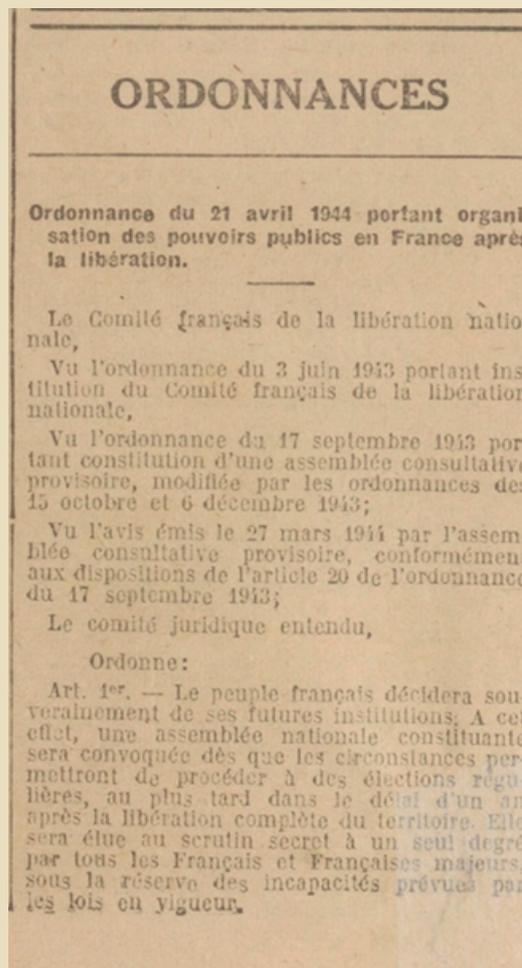
Dunkerque, un des 12 ports fortifiés de l'Atlantikwall, est défendu par 13 000 soldats allemands puissamment armés, commandés par le général Frisius. Ils tiennent une bande de 20 kilomètres de long sur 10 kilomètres de large, conformément aux ordres du haut-commandement allemand de tenir les ports. La stratégie retenue est celle du siège : il va durer près de neuf mois. Les 4 000 hommes de la brigade blindée tchèque du général Liska, appuyés par les canons du 33e régiment d'artillerie britannique, prennent le relais des Canadiens. Ils sont rejoints par le 51e régiment d'infanterie et des unités des Forces françaises de l'intérieur (FFI) du Nord (bataillons « Dunkerque » et « Jean Bart »), du lieutenant-colonel Lehagre, renforcé par des bataillons FFI du Nord, de l'Oise et du Pas-de-Calais (4 500 hommes au printemps). Les populations civiles sont évacuées dès septembre. Les soldats allemands tiennent la ville avec détermination, et Frisius ne signe la reddition que le 9 mai 1945, après la capitulation de l'Allemagne.

## B. Restaurer la démocratie et la République

### Préparer la transition

Dès avant la guerre, le rétablissement de la souveraineté républicaine et la transition républicaine ont été pensés, par la Résistance intérieure comme par la France libre. Le CFLN adopte, entre juin 1943 et août 1944, pas moins de 400 ordonnances, dont une fondamentale, **le 21 avril 1944**, sur « l'organisation des pouvoirs publics à la Libération ». Le régime de Vichy est abrogé par une **ordonnance du 9 août 1944** relative au « rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire national ». Le 12 octobre, l'Assemblée consultative provisoire d'Alger se transforme en Assemblée consultative élargie, en incluant des résistants métropolitains et d'anciens parlementaires.

Dans les régions, les **commissaires régionaux de la République** (institués par l'ordonnance du 10 janvier 1944) sont chargés de rétablir la légalité républicaine et d'imposer l'autorité du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), qui a succédé au CFLN en juin 1944. Ils s'agit pour de Gaulle de parer ce qu'il considère comme un double danger : les Alliés d'une part, qu'il suspecte de vouloir empiéter sur une souveraineté nationale que toute son action depuis quatre ans vise à défendre et préserver ; la crainte, d'autre part, de voir la Résistance intérieure – et surtout le Parti communiste – prendre le pouvoir sur le terrain, comme cela avait été le cas en Corse en 1943



### Ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics à la Libération

*Journal Officiel de la République Française*, 22 avril 1944

© gallica.bnf.fr/BNF, mis en ligne le 11 janvier 2016,

consulté le 22 juillet 2024

Du côté de la Résistance intérieure, les **comités départementaux de libération**, créés à l'initiative du CNR dans le cadre de l'ordonnance du 21 avril 1944, se mettent en place avant la Libération et constituent le premier pouvoir succédant à Vichy dans la grande majorité des zones libérées. Ils ont pour rôle d'encadrer la prise de pouvoir, l'épuration et la transition de la période de la Libération afin de permettre un retour rapide à la légalité républicaine. Ces CDL doivent représenter toutes les tendances politiques de la Résistance, afin d'établir un équilibre entre les mouvements de Résistance et les partis politiques traditionnels. Des comités locaux de libération (CLL) ont également été créés au niveau des communes.

## La confusion des pouvoirs à l'été-automne 1944

Sur le terrain, après la libération des territoires, les autorités de Vichy s'évanouissent rapidement et sans opposer de résistance. La confusion vient plutôt de la mise en place de pouvoirs rivaux par la Résistance intérieure d'une part, et le GPRF d'autre part.

L'existence de « deux Résistances » et de deux légitimités, le morcellement du territoire à la fin de l'été et à l'automne 1944 alors que des opérations militaires sont encore en cours, ajoutés à l'enclavement « naturel » de certaines régions, la tradition dans certaines campagnes d'une résistance au pouvoir central désormais incarné par le GPRF, facilitent l'autonomie, voire la radicalisation dans quelques territoires. Deux pyramides organisationnelles coexistent, sur le plan politique et sur le plan militaire. Sur le plan militaire, l'armée constituée par de Gaulle n'a pas la même culture politique et militaire que les FFI, que le Général souhaite contrôler. Sur le plan politique coexistent le GPRF, qui a nommé des commissaires régionaux de la République et des préfets chargés d'asseoir son autorité et de rétablir la légalité républicaine d'une part, et le CNR, les comités départementaux de libération et les comités locaux de libération d'autre part. Ces derniers ont souvent pris le pouvoir dans les jours qui suivent la Libération et les commissaires doivent composer avec eux à l'été et à l'automne 1944. Cette cohabitation n'est pas exempte de tensions, notamment dans le Sud-Ouest et le Midi de la France. Il faut tenir compte de la spécificité des lieux. À l'été et l'automne 1944, les situations locales sont extrêmement variées, en fonction de la chronologie et des modalités de la Libération et des acteurs impliqués. Au sein d'un même département, alors que le préfet ou le commissaire de la République s'installent dans le chef-lieu, les municipalités sont gérées par les comités locaux de libération. Ils prennent en charge l'épuration et le ravitaillement. Des milices patriotiques, créés à l'automne 1943, assurent la sécurité. Chaque territoire connaît sa chronologie particulière, ses propres conflits qui résultent de rapports de force différenciés ou du télescopage entre volontés locales et consignes nationales.

## La sortie de crise : la Résistance intérieure marginalisée

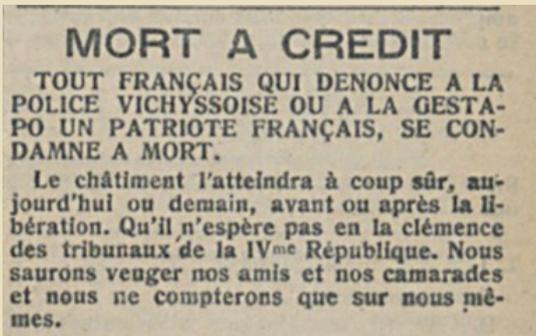
Par un mélange d'habileté et de fermeté, le général de Gaulle parvient à imposer l'autorité du GPRF. Les FFI sont intégrées à l'armée régulière en septembre 1943. Les **Milices patriotiques sont désarmées** en octobre 1944. Des résistants de l'intérieur entrent au gouvernement provisoire et à l'assemblée consultative. Le CNR est marginalisé. Il s'agit aussi de désamorcer les comités départementaux de libération, qui amorcent à la fin de l'été 1944 un mouvement d'unification pour éviter l'éviction politique de la Résistance intérieure. Les 7-8 octobre, tous les CDL de la zone sud se réunissent. Le 1er octobre 1944, le ministre de l'Intérieur Adrien Tixier demande aux commissaires de la République de les limiter à un rôle consultatif. Charles de Gaulle entreprend par ailleurs **un voyage à travers toute la France**. Si des tensions persistent jusqu'à la fin de l'été 1944, les CDL s'effacent progressivement, et les hommes envoyés par le GPRF s'imposent. L'État reprend aussi le contrôle de l'épuration, avec notamment l'entrée en fonctionnement des cours de justice en septembre 1944. De Gaulle affirme ainsi son autorité sur quatre domaines primordiaux : l'armée, la police, le pouvoir au niveau départemental, la justice. Il a réussi à transformer la plupart des résistants les plus éminents en serviteurs de l'État, et à évincer le reste de la Résistance intérieure du domaine politique pour la faire entrer dans le champ symbolique. La France, contrairement à d'autres pays comme la Grèce, ne connaît pas de situation de guerre civile malgré la confusion et les tensions de la fin de l'été et de l'automne 1944.



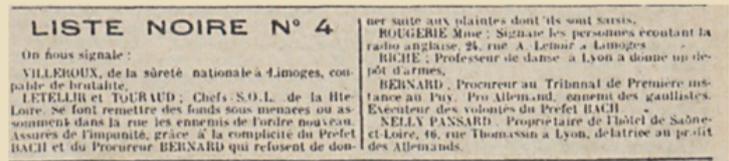
## Zoom sur... la Résistance intérieure et l'épuration

L'étude de l'épuration, si elle révèle les forces à l'œuvre dans la société et notamment la volonté de se faire justice et d'apurer le corps social, témoigne aussi des enjeux de pouvoir à la Libération. La reconstruction de l'identité nationale s'appuie sur différents éléments, dont l'exclusion du corps social des « mauvais Français » qui ne se limite pas aux collaborateurs et collaboratrices mais s'étend à toutes celles et ceux ayant profité de la Libération.

Le châtement des traîtres avait été **annoncé par la Résistance intérieure** dès 1942. Des listes noires sont ainsi diffusées dans la presse clandestine, des menaces, envoyées au domicile de certains collaborateurs et collaboratrices notoires. De premières exécutions sommaires ont lieu dès 1943, et des tribunaux du maquis sont parfois mis en place, qui déploient toute une palette de sanctions mais dont les procédures laissent peu de place à la défense de l'accusé : elles opposent deux ennemis davantage qu'un magistrat et un ou une justiciable. La France libre en avait également averti les Français sur les ondes de la BBC. Devenue France combattante en juillet 1942, elle met rapidement en place un cadre légal : une commission d'épuration est établie par le CFLN à l'été 1943, puis une **ordonnance du 26 juin 1944** institue des cours de justice pour juger la collaboration avec l'occupant.



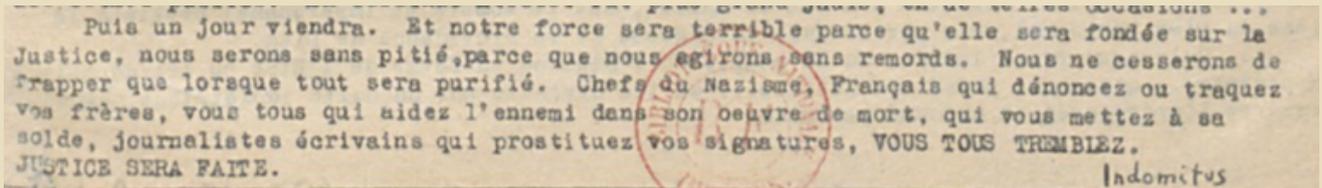
Libération (zone sud), Août 1943, © Gallica/BNF



Libération (zone sud), juillet 1943, © Gallica/BNF

« Chef du nazisme, Français qui dénoncez ou traquez vos frères, vous tous qui aidez l'ennemi dans son œuvre de mort, qui vous mettez à sa solde, journalistes et écrivains qui prostituez votre signature. Vous tous tremblez. Justice sera faite.»

Défense de la France, Décembre 1941 © Gallica/BNF



Mais à l'été 1944, le contexte immédiat n'est pas favorable à l'installation de ces cours : les combats se poursuivent et l'on craint les traîtres, qui doivent être immédiatement sanctionnés ; une confusion, voire une rivalité, des pouvoirs s'installe sur le terrain alors que les CDL se sont imposés après la libération des territoires et que les commissaires de la République tentent de faire respecter l'autorité du GPRF.

L'épuration est d'abord extralégale jusqu'en septembre 1944. Malgré des caractéristiques communes à l'ensemble du territoire, la manière dont elle est mise en œuvre au niveau local dépend aussi des modalités de l'Occupation, puis de la Libération : les réalités locales influencent le déroulement et les verdicts des premiers procès. Les tribunaux populaires, présents dans les deux zones, regroupent habitants et résistants et investissent les lieux de sociabilité villageoise, montrant une volonté de reconquérir l'espace public. La justice rendue répond à une demande sociale d'« épuration au village » plutôt que de remise des accusés aux pouvoirs républicains, mais permet aussi aux résistants de s'affirmer face aux représentants du GPRF. Dans certains départements de la zone sud où les maquis sont très présents, l'état-major FFI et les CDL fondent des cours martiales de la Résistance pour juger les collaborateurs pris les armes à la main. Toutes les fonctions habituelles d'un tribunal y sont assurées, mais les procédures restent entachées d'irrégularités. Cette « épuration de proximité », qui permet une régulation des sociétés locales, fait – en l'état actuel de nos connaissances – environ **9 000 victimes**, dont 2 200 avant le débarquement. Si elle concerne essentiellement les hommes, elle touche aussi les femmes, dont certaines sont condamnées à mort ; surtout – fait nouveau –, une partie d'entre elles seront exécutées.

Un châtiment spécifiquement genré existe également : les tontes de femmes. Si les premières ont lieu en 1943, elles se produisent surtout à l'été 1944 entre le départ des Allemands et l'arrivée des nouvelles autorités légales, puis au printemps 1945 au moment du retour des déportés. **On estime à 20 000 le nombre de femmes tondues**, accusées de collaboration

« horizontale » pour 40 % d'entre elles, mais aussi de délation, marché noir, collaboration politique... Diversité que l'on retrouve aussi parmi les 650 femmes condamnées à mort (dont 45 seront exécutées) par la justice extralégale, puis légale – la tonte n'empêchant pas une condamnation ultérieure.

Pour le général de Gaulle, seul l'État peut exercer des pouvoirs régaliens comme la justice : le contrôle de l'épuration participe donc de la réaffirmation de la légalité républicaine. La **transition vers l'épuration légale** s'effectue, non sans difficulté, avec la mise en place des tribunaux militaires (septembre 1944) puis des **cours de justice** (automne 1944 à 1951).



**Femme tondue à la Libération  
à Montélimar**

29 août 1944

© U.S. National Archives and Records  
Administration, source : [Wikimédia Commons](#)

## C. Sortir de la guerre : le cas des résistants de l'intérieur

Les sorties de guerre, si elles présentent des caractéristiques communes, varient selon les individus, en fonction de leur personnalité mais aussi et surtout de l'expérience de guerre de chacun et chacune. Le présent dossier proposant un éclairage sur la Résistance intérieure dans le cadre du CNRD, nous nous focaliserons ici sur la sortie de guerre des résistants et résistantes.

### Le retour des résistants déportés

Deux millions de Français et de Françaises (5 % de la population) se trouvent hors des frontières nationales, dont un million de personnes parties travailler en Allemagne (les deux tiers au titre du **Service du travail obligatoire** (STO)). Il faut aussi rapatrier prisonniers de guerre et déportés. Aux impératifs humanitaires de leur retour s'ajoute une forte attente de la société française. Le **ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés** doit organiser leur rapatriement. Seul celui **des 937 000 prisonniers de guerre** français a été initialement pensé – non compris les **93 000 Alsaciens et Mosellans mobilisés, eux, dans l'armée allemande** et faits prisonniers à la Libération. Près de 200 000 personnes ont été déportées dans les camps de concentration et les centres d'extermination. La plupart des 76 000 Juifs et Juives déportés (dont plus de 10 000 enfants) sont décédés dans les centres d'extermination. Quarante-vingt-dix mille personnes (dont 10 % de femmes) ont été déportés pour motif de répression, **d'après la Fondation pour la mémoire de la déportation** : résistants et résistantes, mais aussi politiques, raflés, otages, et parfois droits-communs.



### Le retour des déportés de répression

*Combat*, 19 avril 1945, n°269

© gallica.bnf.fr/BNF, mis en ligne 11 mars 2018, consulté le 22 juillet 2024

Les « personnes déplacées » (ou displaced persons », selon les termes des Alliés) doivent dans un premier temps rester sur place, le temps d'organiser leur retour. Rien n'a été pensé pour prendre en charge des hommes et des femmes traumatisés, à la limite de la survie physique, alors que les Alliés prennent la mesure de l'ampleur de l'horreur concentrationnaire à mesure qu'ils progressent. Beaucoup de déportés meurent d'ailleurs d'épuisement ou de maladie avant de pouvoir être rapatriés. En France, les premiers retours (prisonniers de guerre, déportés libérés par les Soviétiques) ont lieu à Marseille en mars 1945. La progression des Alliés en avril et mai accroît considérablement le nombre de Français et Françaises à rapatrier. Les **retours des déportés** se heurtent à des problèmes logistiques, mais aussi administratifs : beaucoup n'ont plus de papiers d'identité – contrairement aux prisonniers de guerre, par exemple. Il faut également veiller à ce que des traîtres et collaborateurs ne se glissent pas parmi eux pour se faire passer pour déportés. Cela retarde leur rapatriement, d'autant qu'ils et elles doivent franchir des frontières. Certains et certaines, parmi les moins affaiblis, parviennent cependant à rentrer par leur propres moyens. Des missions sont également envoyées depuis la France (comités locaux de libération, Croix-Rouge,). Malgré les difficultés, une logistique considérable se met en place entre avril et juillet 1945. La plupart des déportés sont rapatriés en train ou en camion, sauf les plus affaiblis et les personnalités ramenés en avion et envoyés dans leur région d'origine une fois arrivés sur le sol français. Transitant pour la plupart par Paris, ils sont pris en charge à l'hôtel Lutétia.

## Revenir à la vie en temps de paix

Pour toutes celles et ceux qui avaient abandonné tout ou partie de leur vie avant la guerre, il s'agit de réussir à réunifier leurs « deux vies », clandestine et officielle, et de parvenir à reprendre une existence « normale », dans un contexte encore très troublé (destructions, pénuries...). Cela est d'autant plus difficile pour celles et ceux qui ont été déportés, et ont connu l'enfer des camps de concentration : beaucoup en reviennent traumatisés. À cette fragilité psychique s'ajoute l'affaiblissement physique. C'est ce constat qui pousse **Geneviève de Gaulle** à créer l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR), dont elle implante le Comité en Suisse. Neuf foyers sont ouverts, où les femmes déportées reçoivent des soins, sont invitées à participer à des activités collectives... dans le but de reprendre des forces et de se reconstruire psychologiquement.

Pour les résistants et résistantes dans leur ensemble, il a fallu d'abord se « démobiliser » et sortir de la lutte ; puis reprendre le fil de leur vie. Beaucoup d'entre eux renouèrent avec leurs activités professionnelles d'avant-guerre. Pour d'autres, il s'agissait de reprendre des études interrompues. Un grand nombre avait par ailleurs évolué, sur le plan politique, intellectuel et culturel : il fallut alors gérer la surprise de l'entourage. Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin et proche de l'Action française avant la guerre, a ainsi évolué vers la gauche et est devenu partisan de la démocratie et de la République. Il faut plus généralement affronter « le retour à l'intime », s'habituer à la vie du temps de paix, à vivre en l'absence de la peur d'une mort violente ou de l'exaltation de se battre pour une cause juste ou des valeurs. Revenir au quotidien partagé avec la famille et les amis, aux habitudes de la vie non combattante, au paysage sonore, visuel et émotionnel d'un monde sans guerre. Pour celles et ceux qui furent déportés, il fut plus difficile encore de réapprendre à vivre après avoir connu l'horreur des camps de concentration, dont beaucoup revinrent traumatisés. Le retour à la santé, la réinsertion sociale en furent d'autant plus difficiles. Pour les résistants et résistantes comme pour l'ensemble des Français et Françaises s'impose aussi le deuil, dans des conditions parfois difficiles (incertitudes sur le sort d'un disparu, par exemple), mais avec en plus, pour les premiers, la situation particulière d'avoir perdu un compagnon de lutte ou un camarade de déportation. Ces processus furent plus ou moins longs et difficiles, et doivent forcément être analysés au niveau de l'individu, en tenant compte de multiples paramètres.

Un certain nombre de résistants et résistantes poursuivirent leur engagement après la guerre sous d'autres formes. Certains et certaines s'engagèrent en politique, par exemple. On peut citer le cas des sœurs Jacob : Denise Jacob (épouse Vernay), résistante, journaliste, témoigne et s'engage dans l'ADIR. Simone Jacob, devenue après son mariage **Simone Veil**, déportée parce que juive, deviendra ministre de la Santé en 1974 et la première présidente du parlement européen de 1979 à 1982. En 2005, à Auschwitz, pour le 60<sup>e</sup> **anniversaire de l'ouverture des camps**, elle **prend la parole** et préside la Fondation pour la Mémoire de la Shoah de 2000 à 2007. Elle **entre au Panthéon en 2018**.

## Mémoire et reconnaissance de la nation

La fin de la guerre pose aussi la question du rapport à l'engagement. Trois catégories peuvent être distinguées – tout en rappelant l'importance d'étudier les sorties de guerre à l'échelle individuel : ceux et celles qui revendiquent et assument leur engagement et le verbalisent dans l'espace public ; ceux et celles qui l'assument mais avec une volonté de tourner la page ; celles et ceux, enfin, qui banalisent la spécificité de la lutte menée et des risques. Cette relation au combat mené peut bien sûr évoluer au fil de la vie de l'ancien résistant ou de l'ancienne résistante.

Pour celles et ceux qui ont été déportés, le témoignage sur les camps se heurte aussi à la difficulté de verbaliser l'horreur vécue, d'autant que la société n'est de son côté majoritairement pas prête à écouter. La parole des résistants et résistantes déportés trouve néanmoins un peu plus d'écho que celle des individus déportés pour motifs de persécution, et notamment les Juifs et Juives. Beaucoup – mais pas tous et toutes – font le choix de se taire, du moins durant les premières années qui suivent la guerre.

Il s'agit également de préserver le lien créé dans la lutte ou en déportation, qui fut pour beaucoup essentiel à leur survie. Un grand nombre de résistants et de résistantes s'investirent dans des associations d'anciens résistants créées après la guerre. Les déportés créent également des amicales, qui prolongent la solidarité née dans les camps et leur apportent un soutien pour se reconstruire. Deux fédérations d'amicales de camps coexistent : la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), proche des communistes ; et l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus et la Fédération nationale des déportés internés de la Résistance (UNADIF-FNDIR). Geneviève de Gaulle fonde pour les femmes déportées l'ADIR.

Croix de la Libération et médaille de la Résistance française

© Wikimedia Commons



Comme après chaque conflit, une « économie de la reconnaissance » se met par ailleurs en place, centrale dans la relation entre « civils » et « combattants ». Les résistants de l'intérieur furent dans un premier temps bien moins valorisés que les Français libres. Ils furent, par exemple, peu nombreux lors du Défilé de la Victoire qui eut lieu à Paris le 18 juin 1945. En 1945, deux médailles spécifiques à l'engagement qui fut celui des résistants de l'intérieur et des Français libres sont décernées, toutes deux créées par le général de Gaulle : la croix de la Libération (l'ordre de la Libération est institué en novembre 1940) et la médaille de la Résistance française (créée en février 1943). Beaucoup de Français libres furent d'abord récompensés, notamment par la première (l'ordre de la Libération est forclo en 1946), même si des résistants et résistantes de l'intérieur ont également été décorés (notamment de la seconde). Pour tenter de corriger ce biais, deux autres récompenses furent créées, comme la croix du combattant volontaire de la Résistance en 1949 ; puis fut institué le statut de « combattant au titre de la Résistance ». On observe par ailleurs un autre biais, lié notamment aux mécanismes de la reconnaissance qui privilégient l'action militaire mais aussi au rapport des femmes à leur engagement : seules six femmes sont compagnons de la Libération sur 1 061 croix accordées, et 10 % seulement sont médaillées de la Résistance française.



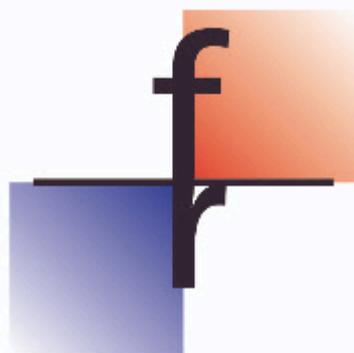
## Pistes de réflexion pour des exemples ou un travail collectif

### À l'échelle nationale

- Choisir un angle et/ou une personnalité pour étudier la participation de la Résistance intérieure aux derniers combats de la Libération
- Choisir un angle (par exemple, l'épuration) et/ou une personnalité (par exemple Georges Bidault) pour étudier la manière dont la Résistance intérieure s'efface au profit du GPRF
- Étudier le retour des hommes et femmes déportés pour faits de Résistance

### À l'échelle locale

- Étudier les acteurs et modalités de la libération des « poches » de l'Atlantique/Étudier un résistant local, FFI récemment intégré à l'armée, dans les derniers combats
- Étudier les enjeux de pouvoir après le départ des représentants de Vichy, le rôle des CDL, celui du commissaire de la République et la manière dont s'est affirmée l'autorité du GPRF sur mon territoire : ma région, mon département, ma commune
- Étudier le parcours d'un résistant ou d'une résistante, déportés ou non, à partir de la Libération et/ou de son retour (si celui-ci a lieu dans les bornes chronologiques du sujet)



fondation de la résistance